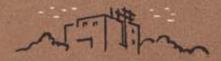


AU MINISTRE DES
RESSOURCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour l'année 1949



SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÉQUES ET DE LOGEMENT

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

\*

D. B. Mansur, c.b.e., président

Major-Général Hugh A. Young, c.b., c.b.e., d.s.o., vice-président

MARC BOYER, Ottawa

W. C. CLARK, C.M.G., Ottawa, membre du comité de direction

Noël D. Lambert, c.B.E., Vancouver

W. A. Mackintosh, c.m.g., Kingston, membre du comité de direction

MADAME MONICA McQueen, Winnipeg

J.-J. PERRAULT, Montréal

GEORGE A. SMITH, M.B.E., M.M., Halifax

G. F. Towers, c.m.g., Ottawa

24 février 1950.

Honorable Robert H. Winters, Ministre des Ressources et du Développement économique, Ottawa, Ontario.

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'Administration de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement et conformément aux dispositions de la Loi sur la Société centrale d'Hypothèques et de Logement et de la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation, je vous soumets un rapport sur l'administration de la Société au cours de l'année civile 1949. Conformément aux règlements de la Société, je vous soumets également les comptes de la Société pour l'année 1949, lesquels comptes ont été signés par le président et le comptable en chef, et certifiés par les vérificateurs comptables de la Société.

Un plus grand nombre de maisons furent parachevées au cours de 1949 qu'en toute autre année. Environ 91,000 logements ont pu être occupés, soit environ le double de la moyenne de 1938-1939, et 10,000 unités de plus qu'en 1948, soit l'année au cours de laquelle le dernier maximum fut atteint dans la construction au Canada. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, le nombre de maisons parachevées fut passablement plus élevé que le chiffre net de la formation de la famille, c'est-à-dire le nombre de nouvelles familles formées moins le nombre de familles dissoutes. En fait, il y eut 11,000 maisons de plus que le nombre de familles formées au Canada; ce chiffre contribua à contrebalancer les arriérés dans ce domaine. Tel qu'il est indiqué au graphique 1, le chiffre des habitations parachevées en 1928 et 1929, excédait d'environ 16,000 le chiffre net de la formation de la famille. Au cours de la trentaine, l'excédent des nouvelles habitations sur le nombre de familles formées, se chiffrait en moyenne par 7,000 unités annuellement. Au cours des années de 1940 à 1946, inclusivement, l'excédent du nombre de familles formées sur le nombre de nouvelles habitations, s'élevait en moyenne à 20,000 environ annuellement, soit une des principales raisons de la présente rareté des logements.

Une des caractéristiques de la construction de maisons au Canada, après la guerre, fut les augmentations successives dans le nombre de maisons commencées chaque année, comparativement à l'année précédente. Toutefois, ceci ne se continua pas en 1949. Au cours du premier et du quatrième trimestres, le nombre d'habitations commencées fut plus élevé que durant les périodes correspondantes de 1948, mais au cours du deuxième et du troisième trimestres, les habitations commencées diminuèrent de 8 pour-

cent. Pour l'année, le chiffre s'élève à 93,000 habitations commencées, soit un peu moins que les 95,000 de 1948.

C'est en Colombie-Britannique, que le nombre de maisons parachevées par personne, en 1949, fut le plus élevé; viennent ensuite l'Ontario, les Prairies, le Québec et les Maritimes. Les variations régionales dans le nombre total des maisons parachevées reflètent l'accroissement de la population et l'activité économique pour une large part, mais elles sont affectées également par un besoin plus grand de nouveaux logements dans les régions urbaines, comparativement aux régions rurales. Pour ce qui est de l'habitation urbaine, si l'on s'en tient aux centres dont la population s'élève à 5,000 âmes ou plus, c'est dans les provinces des Prairies qu'il y eut plus d'unités parachevées par personne, que dans toute autre région, et le chiffre de Québec fut plus élevé qu'en Ontario. Les chiffres suivants sont des chiffres comparables, indiquant le nombre de logements parachevés par mille âmes, par région, d'après la population estimative en 1948:

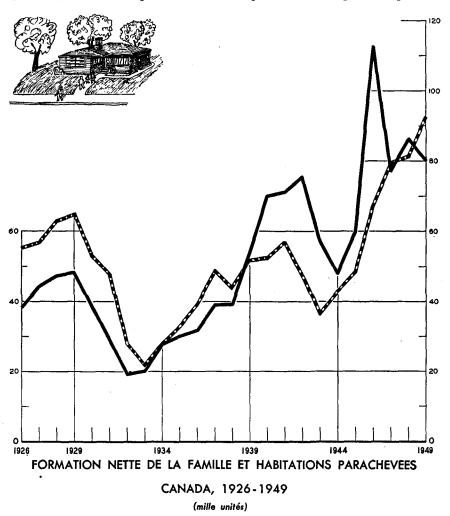
	To	us	Centres	
Région	LES DIS	TRICTS	ÂMES E	T PLUS
	1948	1949	1948	1949
Colombie-Britannique	10.3	9.7	12.9	10.9
Prairies	6.0	7.5	10.5	12.5
Ontario	6.7	7.7	6.1	8.3
Québec	5.6	6.4	6.2	8.7
Maritimes (à l'exclusion de				
Terre-Neuve)	4.4	4.5	4.4	6.0
Canada	6.3	7.2	7.3	9.1

A l'exception du ciment, les approvisionnements des matériaux de construction de tous genres furent meilleurs en 1949 qu'en 1948. En tout et partout, le volume de la production des matériaux de construction fut environ 7 p. 100 plus élevé qu'en 1948, bien que ce chiffre global représente les augmentations et les diminutions dans la production de certains item. La main-d'oeuvre de construction en 1949, s'est chiffrée estimativement par environ 348,000, soit 14 p. 100 plus élevé qu'en 1948. La construction de maisons en rapport à la construction totale, resta approximativement au chiffre de 40 p. 100.

Le coût de la construction, qui tendait toujours à la hausse, est resté au même niveau au cours de l'année. L'indice des prix de gros des matériaux de construction résidentielle atteint un maximum de 225 en février 1949 et diminua à un minimum de 221 en septembre 1949—100 en 1939. De ce jour au terme de l'année, il y eut très peu de changement dans l'indice. L'on calcule que la moyenne annuelle pour 1949 se chiffrait par 223, soit environ 5 p. 100 de plus que la moyenne de 1948. Les taux de salaire des

ouvriers de construction augmentèrent lentement au cours de 1949. L'on estime que la moyenne annuelle s'élevait à 185, soit 7 p. 100 de plus qu'en 1948. L'indice pondéré du coût des matériaux de construction résidentielle et des taux de salaire de construction, a augmenté d'environ 5 p. 100 sur celui de 1948.

Bien que les maisons dans les prix plus élevés, ne se soient pas vendues aussi rapidement en 1949 qu'en 1948, il y eut très peu de changement dans la demande effective en 1949, en ce qui concerne les maisons coûtant jusqu'à \$10,000. Pour ce qui est des maisons parachevées et qui n'ont pas été



habitations parachevées

formation nette de la famille

vendues dans les plus grands centres, nos dossiers révèlent qu'il y eut une légère augmentation mais d'aucune importance. Pour le moment, du moins, les constructeurs n'éprouvent aucune difficulté à vendre les petites maisons. Les changements apportés aux règlements sur les loyers qui ont permis d'augmenter les loyers-plafonds de 18 p. 100 et de 22 p. 100, ont porté les particuliers à s'intéresser davantage à devenir propriétaires de leur maison.

En dépit du fait que les maisons coûtent presque deux fois autant qu'avant la guerre, l'on achète beaucoup plus de maisons, nouvelles et anciennes, qu'en aucun temps auparavant. Les prix de vente et la mise de fonds plus élevée, et partant des frais d'administration majorés, n'ont pas réduit la demande effective au point de ne pouvoir absorber les nouvelles résidences construites. Le besoin de logements par suite du nombre de familles toujours croissant est l'une des raisons à l'appui de cette demande. D'autres raisons sont les économies personnelles suffisantes pour la mise de fonds, ainsi que les revenus personnels suffisamment élevés pour permettre de financer la dette au moyen de paiements mensuels sur le principal, les intérêts et les taxes.

La participation directe du gouvernement fédéral, en 1949, dans le programme de construction, laquelle comporte environ 7,800 logements à loyer parachevés pour les ex-militaires, et 2,000 logements pour les militaires mariés des trois services, représente environ 11 p. 100 de tous les logements parachevés. Environ 24 p. 100 des habitations parachevées furent financées en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation. Un autre 18 p. 100 furent financées par les institutions prêteuses au moyen de prêts hypothécaires conventionnels, sans le bénéfice des facilités offertes par la Loi nationale sur l'Habitation. Ce qui veut dire qu'environ de la moitié du programme de construction de 1949 fut financé par les institutions prêteuses et le gouvernement. Le reste du programme de construction fut entièrement initié et exécuté par des particuliers sans le financement des institutions prêteuses ou de toute aide publique. Ceci est la partie la plus importante du programme de construction de maisons et celle qui, pour une large part, détermine le nombre de nouvelles habitations qui seront commencées en 1950.

En 1949, il y eut diminution dans l'une des phases de la participation directe du gouvernement en ce qui concerne le logement, alors qu'une autre prit plus d'ampleur. Le programme de logements à loyer, réservés aux anciens combattants, lequel comportait des engagements à l'endroit de 8,807 unités, en 1948, ne comptait que 4,766 unités en 1949. Cette réduction fut occasionnée par un intérêt moins grand de certaines municipalités ou encore par l'incapacité de celles-ci à passer des contrats en vertu desquels elles participeraient en fournissant le terrain et une aide financière. Par contre, la construction des logements à loyer pour les militaires mariés des trois services, laquelle comportait 2,000 unités en 1948 et qui était en-

treprise directement par le ministère de la Défense Nationale, fut dévolue à la Société en 1949. Le programme de 1949 comportait 4,698 unités, dont 3,005 étaient déjà commencées à la fin de l'année. En raison des déménagements fréquents du personnel de la Défense nationale, ces membres des services se trouvent dans des situations difficiles en ce qui concerne le logement. Dans bien des cas, des familles sont séparées, et dans d'autres cas, des militaires mariés vivent dans des maisons qui sont très distantes du lieu de leur fonction. Non seulement, ce programme répond-il aux besoins des services, mais aussi diminue-t-il en quelque sorte, la demande à l'endroit des autres logements à loyer. Les logements à loyer pour les militaires libéreront donc d'autres logements pour les civils dans les centres urbains près des établissements de la marine, des camps militaires et des stations de l'aviation.

Les amendements apportés en 1949 à la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation, donnent les pouvoirs au gouvernement fédéral, dont la Société est l'agent, d'entreprendre tout développement logementaire, conjointement avec toute province. Les projets peuvent prendre la forme de développement de terrain et de construction de maisons pour la vente ou la location. Les dépenses de capital ainsi que les profits ou les pertes, seront réparties à raison de 25 p. 100 par la province et de 75 p. 100 par le gouvernement fédéral. Bien que ces dispositions ne soient pas devenues loi, avant le 10 décembre 1949, l'on a entamé des pourparlers préliminaires avec les provinces et tout porte à croire que quatre ou cinq des provinces chercheront à passer une législation qui leur permettra de s'unir au gouvernement fédéral dans ces développements logementaires.

Certaines des provinces partagent notre opinion, que la construction résidentielle entreprise privément avec ou sans l'aide de la Loi nationale sur l'Habitation, est limitée en raison de la rareté des terrains munis de services. Ceci s'applique particulièrement à la plupart des collectivités métropolitaines, où un certain nombre de municipalités sont affectées. Il est probable que les provinces participantes s'uniront au gouvernement fédéral, afin d'obtenir la collaboration des municipalités en vue de remédier à cette situation, et ainsi le développement de terrains munis de services sera financé suivant une entente d'associété.

L'on a également discuté avec les provinces des mesures à prendre, afin d'assurer un approvisionnement continu de maisons pour les propriétaires et pour ceux qui veulent devenir propriétaires. Certaines provinces sont d'avis que dans le but de remédier au besoin de logements, il faudra avoir recours autant que possible à la construction par les futurs propriétaires, plutôt que d'entreprendre de vastes projets de logements à loyer qui, pour le moment, semblent exiger une subvention annuelle assez élevée. L'on juge que les mesures dans le but d'encourager un plus grand nombre de

personnes à devenir propriétaires devraient éviter la concurrence et le chevauchement des efforts des constructeurs et des particuliers. A cette fin, la participation des trois niveaux du gouvernement devrait prendre la forme de garantie au constructeur et d'aide dans le financement de la mise de fonds, plutôt que de voir les gouvernements fédéral et provinciaux être propriétaires de maisons qui seraient mises en vente.

Au cours des discussions préliminaires avec les provinces, l'on a considéré l'élimination des taudis et le redéveloppement des emplacements situés au centre des plus grandes villes, afin d'y ériger des logements à bas loyer. Les raisons qui ont empêché, depuis la fin de la guerre, d'avoir recours aux dispositions de la Loi nationale sur l'Habitation visant l'élimination des taudis, prévalent encore. En premier lieu, en raison de la demande assez élevée sur le marché de la propriété immobilière, le coût du terrain sur lequel sont érigées des constructions impropres, lequel serait adoptable au redéveloppement, est plus élevé que le prix qui serait proportionné au caractère de bas loyers des logements qui doivent être érigés sur la propriété redéveloppée. En second lieu, la plupart des projets de redéveloppement dans les régions centrales exigent l'usage d'une construction à l'épreuve du feu. Cette construction plus lourde est relativement plus coûteuse que la construction résidentielle aux abords d'une ville aujourd'hui, parce qu'elle exige l'usage de cette partie de l'industrie de la construction qui est très occupée par ailleurs à d'autres formes de construction. Il est difficile de réconcilier les fortes dépenses de capital à ce sujet et le logement à bas loyer sur une longue période. En troisième lieu, il y a le problème très pratique de loger les familles qui vivent dans des logements impropres situés sur le terrain à être redéveloppé, surtout au moment où il n'existe aucune disponibilité alternative. Si les provinces décident de s'unir bientôt au gouvernement fédéral pour les projets de logements à loyer avec l'aide publique, ces projets seront probablement situés aux abords des villes ou sur des terrains où il n'est pas nécessaire de démolir des logements.

Bien qu'il soit trop vite encore pour déterminer l'étendue de l'activité qui résultera de l'association avec les provinces, soit en 1950, ou pour une plus longue période, le rapport entre les gouvernements est déjà heureux et confirme que l'on a pu réaliser des progrès réels dans la solution des nombreux problèmes du logement par une collaboration des trois gouvernements.

Les taux d'intérêt sur les hypothèques restèrent les mêmes au cours de l'année. Les fonds d'hypothèques furent faciles à obtenir dans la plupart des centres urbains, en raison du fait que les institutions prêteuses désirent augmenter leurs porte-feuilles. Cependant, dans les centres plus petits et les centres retirés, il semblait moins facile d'obtenir du crédit sur hypothèque au cours de l'année. Pour ce qui est de l'activité en vertu de la Loi nationale

sur l'Habitation, les institutions prêteuses ont consenti moins de prêts dans les régions retirées et les abords des centres métropolitains. Il en découla que la Société reçut plus de demandes concernant les prêts en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation, et au cours de l'année, elle consentit plus de prêts directs aux emprunteurs en vertu de l'article 31A de la Loi, après avoir établi dans chaque cas que le demandeur ne pouvait obtenir un prêt conjoint d'une institution prêteuse.

Le nombre d'unités commencées et parachevées en 1950 dépendra comme durant les autres années, de la disponibilité des ressources pour la construction de maisons et de la demande effective pour ces ressources. La maind'oeuvre et les matériaux seront probablement en approvisionnement plus favorable qu'en 1949, et devrait permettre autant sinon plus de construction résidentielle. L'on s'attend à ce que l'expansion de la production et de l'approvisionnement des matériaux de construction en 1949 continue en 1950. La plupart des producteurs de matériaux de construction, y compris ceux dont la production a diminué quelque peu en 1949, en rapport à 1948, s'attendent à ce que la demande continue à être forte pour leurs produits en 1950. L'année 1950 verra probablement une expansion de la maind'oeuvre de construction bien qu'à un taux moins élevé qu'en 1949. Par contre, une limitation importante sera la difficulté toujours grandissante de trouver des terrains munis de services à des prix raisonnables. La rareté des lots de construction munis de services, tout particulièrement dans les plus grands centres urbains, sera un facteur qui limitera plus le volume de la nouvelle construction que l'approvisionnement de la main d'oeuvre et des matériaux.

La demande de logements en 1950 sera influencée par la formation nette de la famille et la demande de remplacement. Présentement, l'on s'attend à très peu de changement en 1950, comparativement à 1949. Les mariages qui, pour la première moitié de 1949, étaient 10 p. 100 moins élevés qu'en 1948, augmentèrent au cours de la deuxième moitié de l'année, résultant en 121,000 mariages en 1949, comparativement à 124,000 en 1948. Si la tendance actuelle continue, les mariages en 1950 seront un peu plus nombreux qu'en 1949. Cette augmentation toutefois peut être contrebalancée par un moins grand nombre de familles qui ont émigré, tendance qui devint évidente au cours de la deuxième moitié de 1949. Tant que la demande de logements continuera à être plus grande que l'approvisionnement, l'on peut s'attendre à ce que l'on n'entreprenne aucune démolition sur une grande échelle. La demande de remplacement en 1950 devrait rester au niveau courant d'environ 8,000 à 10,000 unités.

La perspective d'un niveau maximum comparativement élevé de l'activité économique en 1950 appuiera la demande effective de logements. Un facteur favorable est la stabilité plus grande dans les coûts de la construc-

tion de maisons, qui se continuera probablement en 1950. Une mise de fonds moins élevée en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation, découlant des amendements apportés en 1949 augmentera le nombre de futurs propriétaires et partant, un plus grand nombre de familles à revenu modique pourront acheter une maison. Les changements apportés aux règlements sur les contrôles des loyers, et plus particulièrement l'augmentation de loyers autorisée, portent plusieurs locataires à considérer le problème du logement. Il est probable que plusieurs des locataires qui payent des loyers plus élevés en ce moment, lesquels sont plus proportionnés au coût actuel de la construction, décideront de s'acheter une maison.

A l'exclusion de la rareté de terrains munis de services, les conditions semblent favorables à un nombre élevé d'unités commencées en 1950. Les unités commencées sont influencées immédiatement par les changements dans la demande effective. Des conditions économiques moins favorables ou encore le fait qu'il soit indésirable de payer les prix courants pour les nouvelles maisons ou les loyers pour les nouveaux logements, contrebalanceraient les conditions d'approvisionnement favorable, les prix plus stables, un financement plus aisé et un plus grand nombre d'acheteurs en puissance. Présentement, il semblerait que le nombre d'unités commencées au cours de la première moitié de 1950 pourrait être égal au chiffre de 1949, lequel en plus du report de 58,000 unités au terme de l'année, donnerait en 1950 un nombre d'unités parachevées aussi élevé qu'en 1949. S'il advenait qu'un nombre moins élevé d'unités soient commencées au cours de la seconde moitié de 1950, ceci affecterait plus le report d'unités inachevées au terme de l'année que le nombre d'unités parachevées au cours de l'année.

#### LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

La Loi nationale de 1944 sur l'Habitation fut amendée par 13 Georges VI, chapitre 30 lequel fut promulgué le 10 décembre 1949. Les amendements comportent des changements visant les prêts aux propriétaires, les prêts aux associations coopératives et les prêts pour agrandissement de maisons, ainsi que les prêts pour amélioration de maisons. Les amendements prévoient également la participation conjointe du gouvernement du Canada et de toute province pour la mise en oeuvre de projets d'habitations destinées à la vente ou à la location, et pour l'acquisition et le développement de terrains qui seraient utilisés pour la construction résidentielle. L'on a apporté également certains changements aux règlements régissant les prêts pour les logements à loyer.

## Changements apportés en 1949 à la Loi nationale sur l'Habitation.

L'on a apporté des changements considérables à l'article 4 de la Loi, se rapportant aux prêts pour venir en aide à la construction de maisons réservées aux propriétaires. Les amendements prévoient des prêts de base consentis conjointement par la Société et les institutions prêteuses aux constructeurs et aux propriétaires de maisons; ces prêts se chiffrent par 80 p. 100 de la valeur d'emprunt des maisons en projet. L'on a également arrêté des dispositions permettant à la Société d'accorder un prêt additionnel à l'acheteur ou à une personne qui achèterait une maison d'un constructeur et à une personne qui construit sa propre maison lorsque le prix d'achat ou de contrat est, de l'avis de la Société, juste et raisonnable. Le montant du prêt additionnel peut atteindre jusqu'à 1/6 du montant du prêt conjoint de base. L'amendement a été apporté dans le but de réduire de 50 p. 100 la mise de fonds du futur propriétaire.

L'amendement apporté à l'article 4 élimine les différents pourcentages qui servaient à déterminer le montant du prêt, et qui, dans les cas ordinaires, s'élevaient à 95 p. 100 du premier \$2,000, de la valeur d'emprunt, 85 p. 100 du second \$2,000 et 70 p. 100 du montant de la valeur d'emprunt en excédent de \$4,000; lorsque le prix de vente était déterminé à l'avance, ces pourcentages étaient 95 p. 100 du premier \$3,000, de la valeur d'emprunt, 85 p. 100 du second \$3,000 et 70 p. 100 du montant de la valeur d'emprunt en excédent de \$6,000. Le prêt se chiffre maintenant par 80 p. 100 de la valeur estimative.

Le taux d'intérêt reste à 4½ p. 100 l'an calculé semestriellement et les conditions de remboursement restent les mêmes, tant en ce qui concerne le prêt conjoint que le prêt additionnel, lesquels sont garantis par le même mort-gage ou la même hypothèque.

L'on a revisé la législation contenue à l'article 4 de la Loi, visant les

UNITÉS DE LOGEMENT APPROUVÉES EN VERTU DE LA LOI DU DOMINION SUR L'HABITATION, 1935, La loi nationale de 1938 sur l'habitation et la loi nationale de 1944 sur l'habitation

ANNEE	- NA - NUM - (3002)
1935.	514
1936	3,778
1937	7,524
1938	13,840
1939	19,142
1940	16,721
1941	13,508
1942	3,170
1943	5,454
1944	4,855
1945	21,143
1946	55,951
1947	53,231
1948	104,524
1949	139 499

prêts aux coopératives. Les nouvelles dispositions prévoient deux genres de coopératives:—la première lorsque l'association coopérative est formée pour des fins de construction seulement, avec l'intention que chaque membre de la coopérative sera propriétaire d'une maison lorsque le projet aura été mis en oeuvre; la seconde, lorsque l'association coopérative restera propriétaire des maisons, tant après que durant la construction. Dans le cas d'une coopérative de construction, la nouvelle législation autorise un prêt conjoint général de 80 p. 100 de la valeur d'emprunt de tout le projet; de plus, après le parachèvement et sur cession d'une maison à l'un des membres, le prêt additionnel de 1/6 peut être accordé à ce membre. Dans le cas de la seconde coopérative, l'on peut accorder un prêt conjoint de 80 p. 100, en première instance, tout en prévoyant que la Société pourra accorder un prêt additionnel de 1/6 à la Coopérative, si chaque membre de cette coopérative s'engage, par contrat séparé, à être responsable pour sa part de toute insuffisance de fonds qui pourrait découler de toute foreclusion.

Le parlement a augmenté l'appropriation de \$100 millions à \$300 millions aux fins des prêts accordés en vertu de la Partie I de la présente Loi, et aux fins de rembourser toute perte en ce qui concerne les prêts consentis antérieurement en vertu de la Loi fédérale de 1935 sur l'Habitation, ou de la Loi nationale de 1938 sur l'Habitation et toute perte en ce qui concerne les prêts consentis en vertu de la présente Loi nationale sur l'Habitation.

L'on a revisé les dispositions se rapportant au montant de chaque prêt pour amélioration de maison et pour agrandissement de maison que la Société peut garantir, en augmentant de 25 p. 100 les montants spécifiés dans la législation antérieure. L'on revisa également l'article limitant les pouvoirs de la Société dans ce sens, de telle sorte que celle-ci peut maintenant garantir des prêts pour un montant total de \$125,000,000 au lieu de \$100,000,000.

Une section importante de la nouvelle législation traite des développements logementaires qui peuvent être entrepris conjointement par le gouvernement du Canada et toute province. L'article 35 prévoit que le gouvernement du Canada et une province peuvent faire l'acquisition d'un terrain, le développer et y construire des logements pour la vente ou la location. Le gouvernement du Canada et la province se partageront le coût, les profits et les pertes dans de telles entreprises, suivant les proportions de 75 p. 100 et 25 p. 100 respectivement. Bien que la législation soit assez large dans ses conditions, elle prévoit que le genre et le coût des terrains qui peuvent être acquis et utilisés, que le genre et le coût des logements qui peuvent être construits et que les conditions de vente ou de location de ces logements, seront déterminés par des règlements que l'on devra passer par arrêté en conseil.

En vertu des dispositions de la nouvelle législation, des logements pour-

raient être construits sur un terrain qui aurait été aménagé par les deux gouvernements conjointement ou sur un terrain déjà muni de services et prêt pour la construction résidentielle. Les deux gouvernements peuvent vendre ces logements ou les louer. Les logements peuvent être loués à des taux économiques ou encore à des loyers subventionnés, tel qu'il pourra être convenu par le gouvernement du Canada et la province intéressée.

L'on a établi un compte spécial au fonds du revenu consolidé, auquel l'on doit créditer des disponibilités au chiffre de \$50 millions, pour les dépenses dans les entreprises fédérales-provinciales. En plus de l'appropriation statutaire, l'on prévoit une appropriation annuelle. Lorsque l'appropriation annuelle est faite, l'on créditera le compte spécial susdit d'un montant suffisant pour qu'il y ait \$50 millions. Ainsi, en tout temps, \$50 millions seront disponibles pour les nouveaux engagements.

## Changements apportés aux règlements.

Les principaux changements apportés aux règlements, visent les prêts conjoints accordés en vertu de l'article 8, dans le but de venir en aide à la construction de logements à loyer. Les prêts maxima à l'endroit des habitations collectives sont augmentés par suite de la codification et de la mise en vigueur des "règlements en vertu des parties I et II de la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation", rendus par l'arrêté en conseil C.P. 6129, en date du 6 décembre 1949. En vertu des règlements antérieurs, le prêt conjoint consenti pour la construction d'habitations collectives munies de tous les services ne devrait pas dépasser \$4,800 par unité, lorsque la grandeur moyenne du logement était 800 pieds carrés. L'on prévoit l'augmentation de ce chiffre maximum, lorsque l'aire moyenne des unités est supérieure à 800 pieds carrés; de même l'on prévoit une réduction de ce montant maximum lorsque l'aire moyenne est inférieure à 800 pieds carrés. En vertu des nouveaux règlements, le chiffre maximum reste le même, sauf lorsque le contrat d'hypothèque stipule que le principal du prêt doit être remboursé à raison d'au moins 5 p. 100 par année, au cours des cinq premières années de la durée du prêt, ce montant maximum peut s'élever à \$5,300 dans le cas d'une construction non à l'épreuve du feu. Dans le cas d'une construction qui résiste au feu, le montant peut être augmenté sans toutefois dépasser \$5,700 par unité dans le cas d'une construction à l'épreuve du feu. Les dispositions prévoient une augmentation et une diminution proportionnelles du prêt lorsque l'aire moyenne du logement est supérieure ou inférieure à 800 pieds carrés.

## **PRÊTS**

Le nombre de logements approuvés en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation continua d'augmenter au cours de 1949. Le nombre de prêts

consentis pour aider à la construction de maisons pour les propriétaires, fut un tant soit peu plus élevé, soit 18,111 unités en 1949, comparativement à 15,753 en 1948. Cependant, il y eut une augmentation assez forte dans le nombre de logements à loyer approuvés, soit un total de 6,793 unités en 1949, comparativement à 3,075, en 1948. La plupart des logements furent érigés en vertu du programme d'assurance-loyer, que l'on introduisit en 1948 et qui fut particulièrement attrayant aux constructeurs de la province de Québec. Les logements à loyer étaient pour la plupart des habitations collectives, alors que les unités pour les propriétaires étaient principalement des habitations uni-familiales; il y eut, à l'occasion, des duplex dont un des logements était occupé par le propriétaire. Ce genre de logement fut construit à peu près exclusivement dans la province de Québec. Pour chaque habitation à deux étages financée en vertu de la Loi Nationale sur l'Habitation en 1949, l'on a financé 3 habitations à un étage et demi et cinq bungalows. (Tableau 6)

Le nombre de prêts consentis en vertu de la Loi fédérale de 1935 sur l'Habitation et des Lois nationales de 1938 et 1944 sur l'Habitation, s'élève maintenant à 76,271 comportant 462.9 millions affectés à 98,192 logements (Tableau 1). Aux tableaux 2 et 3, l'on trouvera la distribution des prêts par provinces et centres urbains.

Le 21 septembre 1949, les valeurs d'emprunt établies par la Société furent augmentées d'approximativement 12 p. 100 en moyenne. Ces augmentations varient de 9 à 17 p. 100 dans diverses régions du pays. Le coût de la construction sert de base pour établir les valeurs d'emprunt, et il varie lui-même suivant la disponibilité de la main-d'oeuvre, des matériaux ainsi que le rendement de la main-d'oeuvre et l'administration. Il y eut une variation du coût de la construction dans les diverses parties du Canada. Bien que dans les principales villes, les valeurs d'emprunt diffèrent du niveau courant, les valeurs d'emprunt revisées de la Société subissent la variation du coût de la construction dans chaque centre.

Depuis le 21 septembre 1949 alors que le gouvernement annonça tout d'abord les amendements apportés récemment à la Loi nationale sur l'Habitation, la Société a dû établir des prix de vente ou des prix coûtants justes et raisonnables afin de permettre à l'acheteur ou au propriétaire de se prévaloir du prêt additionnel de 1/6. Le prix de vente ou le prix coûtant ont été établis en ajoutant un maximum de 20 p. 100 au prêt plus élevé, y compris le prêt additionnel de 1/6. Depuis que les amendements furent mis en vigueur le 21 septembre, environ 68 p. 100 de toutes les demandes approuvées étaient éligibles au prêt additionnel. Au terme de l'année, il y avait 2,368 constructeurs canadiens qui érigeaient et vendaient à des personnes qui les occuperaient, des maisons financées en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation.

Bien que le nombre de prêts sous le régime du programme de logements intégrés ait diminué de 3,151 unités, soit à 2,502, le nombre des prêts ordinaires aux constructeurs, pour la vente au prix libre du marché, augmenta de 3,121, soit à 9,101 habitations uni-familiales. D'après la politique de la Société, celle-ci est d'avis que le montant mensuel payé en principal, intérêts, taxes et assurances ne devrait généralement pas dépasser 23 p. 100 du revenu brut mensuel de l'emprunteur. Trois p. 100 seulement de tous les demandeurs dérogeaient à cette règle. Le rapport moyen entre la dette brute et le revenu brut se chiffrait par 18.5 p. 100 au cours de l'année, comparativement à 18 p. 100, en 1948. Ce chiffre représente la moyenne nationale et il y eut très peu de variation d'une partie à l'autre du pays. La période d'amortissement de 7 p. 100 de tous les prêts conjoints consentis pour des habitations uni-familiales, en 1949, était inférieure à 20 ans, comparativement à 3 p. 100 en 1948; dans le cas des périodes d'amortissement supérieures à 20 ans, il y en eut 24 p. 100 en 1949, comparativement à 38 p. 100 en 1948. Le prêt moyen consenti pour une maison, au cours de l'année, se chiffrait par \$5,604 comparativement à \$5,399 en 1948 (Tableau 6). Les tableaux 2 et 3 donnent la distribution des maisons commencées et parachevées en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation, dans les provinces et les principales villes.

#### Prêts conjoints.

La Loi nationale sur l'Habitation prévoit des prêts de base conjoints ne dépassant pas 80 p. 100 de la valeur d'emprunt établie. De ce prêt de base conjoint, l'institution prêteuse fournit 75 p. 100 et la Société 25 p. 100. La Société consent le prêt additionnel, lequel peut être accordé d'après les derniers amendements apportés à la Loi. Lorsque le prêt de base de 80 p. 100 et le prêt additionnel sont ajoutés l'un à l'autre, la part de l'institution prêteuse est 9/14 et celle de la Société 5/14, dans le cas des habitations uni-familiales; cette répartition est 2/3 et 1/3, dans le cas des habitations bifamiliales. Alors qu'il existe deux prêts en ce qui concerne l'institution prêteuse et la Société, il n'en existe qu'un seul pour l'emprunteur et les débiteurs hypothécaires parce que le plein montant du prêt plus élevé est compris dans le même mort-gage ou hypothèque.

La nouvelle législation a exigé un certain nombre de changements qui doivent être apportés dans les ententes entre les institutions prêteuses et la Société. Il en découle donc qu'il faille reviser le contrat régulier entre les institutions prêteuses et la Société.

En vertu de la Loi, la Société est autorisée au nom de Sa Majesté, à passer un contrat avec une institution prêteuse agréée, conformément aux conditions établies aux articles 4 et 8 afin de se joindre à elle pour faire des

prêts dans le but de venir en aide à la construction de maisons et de projets d'habitations à loyer. Le contrat prévoit que l'institution prêteuse recevra les demandes de prêts qui seront approuvées conjointement par l'institution prêteuse et la Société; de plus il échoit à l'institution prêteuse d'administrer le prêt non seulement durant la période où celui-ci est avancé à l'emprunteur, mais aussi pendant la durée du prêt après qu'il a été avancé.

En vertu du contrat et en conformité de la Loi, la Société accorde une garantie aux institutions prêteuses, en ce qui concerne sa part du prêt. Cette garantie est donnée au moyen de crédits pour chaque logement, à un "compte commun de garantie" que la Société administre pour chaque institution prêteuse avec qui elle a passé un contrat. Ces crédits sont les suivants:

(a) Pour les prêts de base conjoints se chiffrant par 80 p. 100, en vertu de l'article 4 de la Loi, et pour les prêts conjoints en vertu de l'article 8 de la Loi

	CATÉGORIE UN	CATÉGORIE DEUX
Amortissement de 20 ans.	\$200	\$350
Amortissement de 25 ans.	\$225	\$375
Amortissement de 30 ans.	\$250	\$400

(b) Pour les prêts conjoints comprenant le prêt additionnel de 1/6 les montants mentionnés ci-dessus sont majorés de \$25 dans la première catégorie et de \$50 dans la deuxième catégorie.

(Aux fins de ces calculs, la catégorie un comprend généralement toutes les régions métropolitaines et les environs; la catégorie deux, les centres urbains plus petits et les régions éloignées.)

Dans le cas de perte pour un prêt de 80 p. 100, le montant de cette perte est réparti suivant la proportion des intérêts de l'institution prêteuse et de la Société; c'est-à-dire que la Société assume 1/4 de la perte et l'institution prêteuse 3/4. Lorsqu'il y a une perte dans le cas où la Société a accordé un prêt additionnel de 1/6 en vertu de la nouvelle législation, la Société assume le plein montant de la perte en ce qui concerne le solde impayé du prêt additionnel.

Lorsque les pertes ont été déterminées, l'institution prêteuse a recours au compte commun de garantie en ce qui concerne sa part de la perte et dans la mesure où il y a des fonds au compte commun de garantie, l'institution prêteuse peut avoir recours à la Société pour le recouvrement de toute sa perte. Dans le cas où le compte commun de garantie est épuisé, l'institution prêteuse doit subir sa part de la perte.

## Logements intégrés.

Le programme de logements intégrés qui fut lancé en 1945, continua en 1949. Au cours de l'année, l'on a approuvé 2,502 logements, comparativement à 5,653, en 1948. L'on a approuvé des projets dans 24 cités, comparativement à 78 cités où étaient situées les entreprises que l'on a approuvées en 1948. Le nombre d'unités parachevées mais non vendues, comportaient 2.1 p. 100 des 15,977 logements approuvés en vertu du programme de logements intégrés, jusqu'au 31 décembre 1949.

Il est douteux que les mesures prises par la Société afin de protéger davantage l'acheteur, aient causé directement la diminution du nombre de logements, au cours de 1949. En vertu des exigences plus rigides de la Société, un constructeur doit transporter le terrain à la Société au stage de l'érection des solives du premier étage, et il doit de plus déposer en fidéicommis, les dépôts des acheteurs en perspective jusqu'à ce que la construction ait été parachevée et les logements vendus, d'une manière satisfaisante. Les avances suivant le progrès, au compte de l'hypothèque, sont faites sur remise de renonciations aux privilèges ou de tout compte acquitté pour les matériaux.

Le pourcentage des logements intégrés vendus aux anciens combattants au cours de 1949 varie par localité de 25 p. 100 à 100 p. 100, la moyenne nationale se chiffrant par 65 p. 100. La principale protection offerte aux constructeurs est que la Société garantit d'acheter toute maison non vendue. La Société continue d'accepter les projets de logements intégrés dont le prix de vente des habitations est approximativement 5 p. 100 moins élevé que le prix établi en vertu du système de prix justes et raisonnables. La différence entre les deux prix de vente découle de la garantie en vertu de laquelle la Société achètera toutes maisons non vendues.

#### Assurance-loyer.

L'assurance-loyer est destinée à encourager les propriétaires et les constructeurs particuliers à fournir d'autres logements à loyer. Avant d'être éligible pour un contrat d'assurance-loyer, les logements d'un projet doivent avoir en moyenne une aire de parquet en excédent de 700 pieds carrés et contenir en moyenne 3.5 pièces régulières et 1.5 chambres. Le loyer maximum ne peut dépasser \$80 par mois pour le logement de 800 pieds carrés, muni de tous les services, sauf dans les régions de taxes plus élevées, où le loyer maximum ne peut dépasser \$84. Le maximum est redressé suivant que l'aire du logement est supérieure ou inférieure à 800 pieds carrés et suivant les services fournis.

Au cours de 1949, l'activité en vertu du programme d'assurance-loyer fut intense et les engagements comportaient 7,720 logements. Bien que des demandes furent approuvées dans toutes les régions, c'est dans le grand

Montréal qu'il y eut le plus de construction et de placements d'argent dans ce domaine. Au cours des six derniers mois de l'année, l'on refusa les demandes concernant les logements munis de tous les services, dans cette région, en raison de la demande moins grande pour ce genre de logement à des loyers qui s'élevaient en moyenne à \$83.62 pour 879 pieds carrés. Les engagements dans le grand Montréal sont maintenant limités aux duplex simples et jumelés et aux appartements non chauffés et avec quelques services seulement. A ce jour, 44 p. 100 des engagements s'appliquent aux appartements munis de tous les services. Des garages ont été fournis pour 23 p. 100 des logements. Depuis l'inauguration du programme, en juillet 1948, l'on a approuvé 154 entreprises, comportant 9,708 logements. La distribution des logements à loyer, par région, fut comme suit: 73.9 p. 100 dans le Québec, 19.4 p. 100 dans l'Ontario, 5.1 p. 100 dans les Prairies, 1.3 p. 100 dans la Colombie-Britannique et .3 p. 100 dans les Maritimes. A la fin de l'année, le loyer mensuel moyen par tout le Canada se chiffrait par \$70 et comportait, en moyenne, 4 pièces régulières. Le coût estimatif moyen par logement, tel que soumis par le demandeur, s'élevait à \$6,978 pour une aire moyenne de parquet de 920 pieds carrés par unité. En raison de la construction de plusieurs unités à la fois, ce chiffre est inférieur à la moyenne nationale du coût estimatif des constructeurs pour un bungalow, construit pour la vente ou pour un propriétaire, au cours de 1949, laquelle était \$8,089 pour 904 pieds carrés.

Au cours de l'année, la Société dut consentir plus de prêts directs afin de financer la majorité des logements en vertu du programme d'assurance-loyer. Du total des unités approuvées, à ce jour, 30 p. 100 furent financés par les institutions prêteuses 46 p. 100, au moyen de prêts directs consentis par la Société et le reliquat reste à être réparti.

Au terme de l'année, 2,689 unités furent parachevées dont 20 n'étaient pas louées. Des baux ont été signés également aux loyers établis par la Société, pour 985 unités encore en voie de construction.

#### Double dépréciation.

L'on approuva des demandes au cours de l'année pour la double dépréciation en vertu de la Loi sur l'impôt de guerre sur le revenu visant les entreprises de logements à loyer pour 2,656 unités dont 2,501 ont été construits en vertu du programme d'assurance-loyer.

Tous les propriétaires de logements à loyer dont la construction fut commencée antérieurement au 31 décembre 1949, n'ont pas soumis leur demande pour la double dépréciation. L'on anticipe donc qu'avec la fin de la double dépréciation, en vertu de la présente législation, plusieurs demandes pendantes seront déposées, tout particulièrement en ce qui concerne les projets d'assurance-loyer. (Tableau 20).

## Prêts directs (article 31A).

Les prêts en vertu de l'article 31A sont accordés seulement lorsqu'il est prouvé que les institutions prêteuses ne sont pas disposées à financer les projets. Ces prêts directs tombent sous trois catégories principales:—prêts aux propriétaires, prêts pour les entreprises d'assurance-loyer et prêts aux propriétaires d'entreprises de logements à loyer qui ne tombent pas sous l'empire de l'assurance-loyer.

Les institutions prêteuses continuent de restreindre leur activité aux grandes villes et la Société finance un nombre toujours grandissant de prêts directs aux propriétaires dans les centres plus petits et les régions éloignées.

Afin d'encourager la construction de logements en vertu du programme d'assurance-loyer, la Société a financé approximativement 46 p. 100 des logements. Les institutions prêteuses se sont objectées à prêter en vertu de ce programme, tout d'abord en raison du taux d'intérêt de  $4\frac{1}{4}$  p. 100 et puis à cause de leur répugnance traditionnelle à financer des logements à loyer non munis de services. Les institutions prêteuses se sont limitées à financer les maisons d'appartements munies de tous les services.

Le total des prêts directs approuvés par la Société en vertu de l'article 31A, se chiffre par 621, pour \$26.4 millions, garantis par 4,931 logements (Tableau 5).

## Prêts aux industries de matières premières.

L'article 9A prévoit des prêts à l'industrie forestière et du bois, à l'exploitation minière et à l'industrie de la pêche dans le but de construire des logements à loyer dans les régions retirées, près du lieu d'activité de la Compagnie. Aucun prêt ne fut approuvé en vertu de cet article en 1949.

#### Prêts aux compagnies à dividendes limités.

L'on constata une légère augmentation de l'activité en vertu de l'article 9 de la Loi nationale sur l'Habitation en ce qui concerne les compagnies à dividendes limités, comparativement à 1948. En 1949, 144 unités furent approuvées et les prêts se chiffrèrent à \$923,900 comparativement à 115 logements approuvés en 1948 pour des prêts se chiffrant à \$711,280. En 1948 la Société s'efforça de signaler les possibilités du présent article aux maisons de commerce en opération dans les villes commerciales. Malgré cet effort, l'on n'a reçu au cours de 1949 que deux demandes de centres industriels. Trois autres demandes furent soumises par des groupes philanthropiques intéressés à se prévaloir des facilités du présent article dans le but de fournir des logements à bas loyer pour des personnes âgées mises à leur retraite et d'autres.

Garanties aux compagnies d'assurance-vie en ce qui concerne les projets approuvés de logements à loyer.

L'on n'a reçu en 1949, aucune demande des compagnies d'assurance-vie pour la construction de projets en vertu de l'article 11. Les dispositions de cet article autorisent la Société à garantir un revenu minimum de 2½ p. 100 l'an à une compagnie d'assurance-vie qui place ses fonds dans un projet de logements à loyer dont le coût est modéré. Comme en 1948, l'inactivité en vertu de cet article de la Loi peut être attribuée, en grande partie, au coût élevé de la construction.

## Aménagement de terrains par les institutions prêteuses.

L'article 11B de la Loi nationale sur l'Habitation autorise des garanties aux institutions prêteuses agréées, pour des fins d'aménagement de terrain. L'article autorise que l'on accorde des garanties aux compagnies d'assurance-vie et aux autres institutions prêteuses pour le recouvrement des fonds qu'elles ont placés, plus 2 p. 100 d'intérêt par année.

Une des principales limitations dans la construction de nouveaux logements est la carence de terrains munis de services et le fait que les municipalités et les constructeurs particuliers sont incapables ou ne désirent pas financer ces services. Cet article fut promulgué dans le but de résoudre ce problème. Pour le moment, il y a six projets d'aménagement de terrains en voie d'être réalisés, comportant 372 acres et destinés à fournir approximativement 1500 lots résidentiels munis de services. De ces six projets, des marchés furent conclus pour un projet en 1949, comportant 150 acres pour 534 lots munis de services, 8 emplacements pour des maisons d'appartements, et 2 sections commerciales. Ce projet est mis en oeuvre dans le canton de North York, un district suburbain de Toronto.

## Aménagement de terrains entrepris directement par la Société.

Pour le compte direct de la Société dans ce domaine, l'on compte 11 entreprises en voie d'être réalisées; elles comportent 640 acres qui, au parachèvement, représenteront 3,500 lots munis de services. Compris dans les 640 acres, se trouve le projet dont la Société a fait l'acquisition en 1949, comportant 65 acres de terrain et destiné à fournir quelque 300 lots munis de services. Etant donné que l'on a acheté ce terrain vers la fin de l'année aucuns travaux n'ont encore été faits pour l'aménagement de ceux-ci.

## Octroi pour aider à l'élimination des taudis.

Le projet d'élimination des taudis de Regent Park dans la cité de Toronto est, à ce jour, la seule entreprise pour laquelle un octroi fut accordé en vertu de l'article 12 de la Loi nationale sur l'Habitation. Ce projet affecte 42 acres de terrain; lorsque le redéveloppement sera terminé il y aura 1,056 nouveaux logements. Au terme de 1949, 56 logements étaient

parachevés et occupés. Des bâtiments financés, 206 logements étaient en voie de construction et l'on demandait des soumissions pour 64 autres. Lorsque ces logements seront parachevés, le premier tiers de l'entreprise aura été mis en oeuvre dans les limites du temps accordé à cette fin. L'on s'attend qu'il faudra cinq ans pour parachever toute la construction. L'on fait l'acquisition de terrain conformément à ce qui était prévu et approximativement dans les limites du coût estimatif. L'octroi du gouvernement du Canada se chiffrant par \$1,150,000, est avancé à mesure que la construction progresse.

L'on a reçu des demandes de renseignements d'autres cités qui étudient présentement des plans d'élimination de taudis et de redéveloppement, mais à ce jour aucune autre demande d'octroi n'a été déposée.

## Habitations rurales.

L'article 14 de la Loi nationale sur l'Habitation prévoit des prêts pour les cultivateurs afin de venir en aide à la construction de nouvelles maisons de ferme. Les prêts en vertu de cet article, au cours de l'année, se chiffrèrent par \$14,974, représentant trois prêts, dont deux en Alberta et un en Colombie-Britannique. En 1948, le total s'élevait à \$20,100.

## ADMINISTRATION DES HYPOTHÈQUES

L'activité dans le domaine des hypothèques en ce qui concerne les prêts conjoints et les prêts directs a augmenté au point de nécessiter en 1949 une expansion considérable de la Division des Hypothèques. Le travail comporte en grande partie, l'administration des contrats de vente, des avances et des acquisitions du programme de logements intégrés, du programme d'assurance-loyer, des prêts pour agrandissement et des prêts pour amélioration de maison et de plus, cette Division est en relation étroite avec les institutions prêteuses, sur tout rapport.

Les fonds d'hypothèque avancés aux institutions prêteuses en 1949 se chiffrèrent par \$27,280,023. Les remboursements se chiffrèrent par \$4,010,-203 et à la fin de l'année il y avait 48,764 prêts en instance comportant \$58,762,996.

Le passif contingent en vertu de la garantie accordée aux institutions prêteuses en vertu de la Loi nationale de 1938 sur l'Habitation se chiffre par \$4,636,897 et en vertu de la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation, par \$10,737,567.

Des 48,764 prêts en instance au terme de l'année, l'on rapportait 243 prêts en arrérages de trois mois ou plus, soit .5 p. 100 du total.

Les pertes nettes encourues en 1949 dans les prêts en vertu de la Loi sur l'Habitation (y compris les paiements aux institutions prêteuses en vertu de la garantie) se chiffrèrent par \$31,963; les pertes nettes encourues, à ce jour, en vertu des Lois sur le logement, \$34,857.

Le montant total des hypothèques administrées au terme de 1949 s'élevait à \$17,945,256, à l'exclusion des hypothèques garantissant les prêts approuvés, mais aux comptes desquels aucuns fonds n'avaient été avancés. Celles-ci comprennent les hypothèques garantissant des prêts consentis en vertu des articles 9, 9A et 31A et les hypothèques en vertu de l'article 3B dans le but d'obtenir le solde du prix d'achat des propriétés vendues suivant un plan de paiement à tempérament. Deux prêts directs étaient arriérés de trois mois ou plus. Au terme de l'année, l'on administrait 5,914 comptes de promesses de vente, représentant le solde du prix d'achat des maisons d'ouvriers de guerre et d'ex-militaires qui ont été vendues à des particuliers. Seize de ces comptes sont arriérés de trois mois ou plus. Un montant représentant un douzième des taxes annuelles et des primes d'assurance-feu est inclus dans les mensualités reçues des emprunteurs-prêts directs-et des acheteurs en vertu d'une promesse de vente. De ces argents, \$424,697 furent payés en taxes, et \$73,159 furent payés en primes d'assurance-feu, au nom des emprunteurs et des acheteurs.

En vertu du contrat des logements intégrés, par suite de sa promesse d'acheter une habitation qui ne serait pas vendue, la Société a fait l'acquisition de 171 habitations. Au terme de 1949, la Société était en voie de faire l'acquisition de 97 autres unités. Ces acquisitions sont réparties sur 25 projets entrepris par 21 constructeurs. Ces habitations acquises ou devant être acquises au terme de l'année, représentent 1.7 p. 100 des unités construites.

Depuis l'inauguration du programme d'assurance-loyer en 1948 jusqu'à la fin de 1949, l'on a émis 200 promesses d'assurance en rapport à 143 projets. Au cours de la même période, l'on a émis des contrats d'assurance-loyer à l'endroit de 31 entreprises parachevées.

# PRÊTS POUR AGRANDISSEMENT DE MAISON ET PRÊTS POUR AMÉLIORATION DE MAISON

Au cours de 1949 aucun prêt ne fut approuvé en vertu de l'article de la loi visant les prêts pour agrandissement de maison. Les prêts globaux approuvés, en vertu de cet article, en date du 31 décembre 1949, se chiffrèrent par 39 pour 68 unités, ayant une valeur de \$114,090.

Au terme de l'année les banques rapportaient que d'un total de \$114,090 approuvé à date, un solde de \$29,509 était impayé et aucun prêt n'était arriéré.

La proclamation de l'article de la Loi visant les prêts pour amélioration de maison, est encore déférée sauf en Saskatchewan où elle fut proclamée en ce qui concerne la région de Kamsack, à la suite des dommages par le cyclone du mois d'août 1944; et en Colombie-Britannique dans la région qui fut inondée en 1948.

CONSTRUCTION PARACHEVÉE ET DÉPENSES RÉELLES, ACTIVITÉ DIRECTE Dans le domaine de l'habitation, 10° avril 1941-31 décembre 1949

#### CONSTRUCTION

En 1949, la Société étendit son activité dans le domaine de la construction directe. Le programme des logements à loyer réservés aux ex-militaires continua et de plus, l'on entreprit la construction des logements pour les militaires mariés pour le compte du ministère de la Défense Nationale, de même qu'un vaste programme pour l'amélioration des maisons des ouvriers de guerre, afin de les transformer en habitations permanentes. Pour ce qui est du programme des militaires mariés il fut nécessaire d'établir un lien étroit entre le ministère de la Défense Nationale et la Société, dans le but de déterminer la manière de procéder, de préparer les plans de maisons et des services, et de rédiger les devis. Il fut nécessaire de préparer des plans et des devis spéciaux afin d'inclure une variété de conditions dans la mise en oeuvre des améliorations à être apportées aux maisons d'ouvriers de guerre. C'est vers la fin de l'année, que se fit sentir l'effet de ces programmes supplémentaires par l'augmentation des dépenses de construction. Les dépenses hedbomadaires se chiffraient en moyenne par approximativement \$1,089,000, comparativement à \$1,018,000 en 1948. Le nombre total des nouvelles habitations parachevées en vertu de tous les contrats directs au cours de l'année, s'éleva à 7,853, comparativement à 6,934 en 1948.

Le service des achats de la Division de la construction est en voie d'être dissout. Jusqu'au programme de 1949 inclusivement, dont les conditions prévoyaient que la Société fournirait certains des matériaux de construction, cette pratique était nécessaire au cours des années qui suivirent la guerre, en raison des matériaux de construction en rareté. Maintenant que les matériaux de construction sont en meilleur approvisionnement, il a été décidé d'adopter une pratique plus désirable, c'est-à-dire celle où les entrepreneurs fournissent les matériaux de construction.

Dans les trois principales catégories, l'activité de construction est répartie comme suit:

Entreprises de logements à loyer pour les anciens combattants.

Les contrats de 1949 avec les municipalités, pour les maisons réservées aux anciens combattants, contenaient les mêmes dispositions qu'en 1948. En vertu de ces contrats les municipalités fournissaient les terrains et les services. La Société finançait le coût de la construction. Dans la plupart des cas, le coût de la construction a été maintenu à un niveau qui permettait un loyer de \$37.50 par mois, pour un logement de cinq pièces, et l'on a constaté que d'après le coût final, il fut nécessaire d'augmenter les loyers pour quelques entreprises seulement.

Les modèles pour les maisons réservées aux anciens combattants en 1949 furent à peu près les mêmes que les modèles utilisés en 1948, mais l'on a réussi à perfectionner et à améliorer le modèle, sans toutefois augmenter

le coût. L'on a cherché à standardiser les méthodes de construction et ceci, avec la préfabrication à pied-d'oeuvre, résulta en une amélioration de l'activité des entrepreneurs.

Pour le programme de 1949, une plus grande proportion de la construction fut exécutée sur un terrain qui n'avait pas été développé antérieurement. Ceci a permis une grande amélioration dans l'aménagement de l'endroit et les projets sont maintenant beaucoup plus attrayants d'apparence. L'on a placé plus d'emphase sur l'architecture paysagiste, afin d'en faire un point important de la construction, résultant en un effet généralement plus satisfaisant dans l'apparence des projets.

Du programme de 1949 comportant 4,766 unités, 3,365 maisons furent commencées et l'on a passé des contrats pour 271 autres maisons, qui ne furent pas commencées avant la fin de l'année. De ce programme, 7,804 logements furent parachevés au cours de l'année.

## Logements réservés aux militaires mariés ministère de la Défense nationale.

En décembre 1948, la Société devint responsable de la construction des logements réservés aux militaires mariés. Au cours de cette dernière année, la Société a préparé les plans de 22 différents modèles de maisons, à cette fin. Les plus petites de ces maisons ressemblaient beaucoup aux plans des logements à loyer réservés aux anciens combattants. De plus, la Société s'est occupée des plans de génie en ce qui concerne l'érection des services d'aqueduc et d'égout, la construction de chaussées, des trottoirs, et l'érection du service d'éclairage des rues, devant desservir la majeure partie des logements réservés aux militaires mariés; la Société s'occupa, de plus, de l'aménagement de chaque projet. Les exigences de 1949 à l'endroit de ce programme, se chiffraient par 4,479 unités, en plus des 219 unités dans les régions du Nord; ces unités seront construites dans 34 projets. A compter de la fin de l'année, l'on avait passé des contrats pour 3,523 de ces maisons et 20 étaient entièrement parachevées.

La construction des écoles devant desservir ces maisons des militaires mariés sera entreprise par la Société, dès le début de 1950, et l'on a déjà fait passablement de travail pour l'inauguration de ce programme.

## Améliorations permanentes.

Etant donné que l'on a décidé de garder en permanence, un nombre assez élevé de maisons réservées aux ouvriers de guerre, lesquelles étaient originalement des constructions temporaires, il devint nécessaire de tracer un programme en vertu duquel l'on améliorerait ces maisons considérablement. Ces améliorations comportent entre autres, l'installation de fondations en béton, la construction de cheminées en maçonnerie, et le remplacement de toute pièce de charpente au besoin, afin que ces maisons soient

de construction solide avant la vente. L'on a accordé des contrats pour des améliorations permanentes pour 3,236 maisons dans 30 localités, et de ce chiffre, 1,692 étaient parachevées au terme de l'année.

## ADMINISTRATION DES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Le travail dans l'administration des propriétés immobilières continua d'augmenter de 1948 à 1949, en raison de l'augmentation du nombre net des propriétés immobilières détenues par la Société. Il y eut à peu près le même nombre de ventes de maisons qu'en 1948, et la remise des habitations transformées aux propriétaires fut beaucoup plus rapide, mais le parachèvement des entreprises de logements à loyer commencées en 1948, augmenta d'environ 11 p. 100 le nombre de logements à loyer administrés en 1949. Les négociations entamées avec les municipalités en ce qui concerne les projets de logements à loyer pour les anciens combattants, en vertu du programme de 1949, comparativement à 1948, résultèrent en des ententes avec moins de municipalités et pour moins de logements, mais cette réduction fut contrebalancée par des négociations entamées avec des municipalités en ce qui concerne des programmes de logement et d'école pour le compte du ministère de la Défense nationale.

A la suite de la déclaration du Ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, en décembre 1948, des mesures à l'égard des logements à loyer réservés aux ex-militaires furent introduites et elles furent maintenues en 1949. Aucune limite ne fut imposée quant au nombre de logements que l'on pourrait construire, le gouvernement étant disposé à y participer dans la mesure où les contrats avec les municipalités permettraient un progrès assez considérable dans la construction, au cours de la saison courante de construction, et suivant la disponibilité de la main-d'oeuvre, des matériaux et des terrains munis de services. L'on a passé des contrats avec 32 municipalités. Ces chiffres, en plus de l'activité de la Société à Ajax, ont résulté en un programme de 4,766 unités pour 1949, comparativement à 8,807 en 1948.

Les projets de logements de la Société sont répartis en ce moment sur 200 cités, villes et villages. La Société tient encore une fois à faire part de son appréciation pour la collaboration des municipalités canadiennes.

#### Administration des propriétés.

Le 31 décembre 1949, 41,348 logements à loyer étaient administrés, dont 38,367 étaient des logements uni-familiaux, et 2,981, des logements collectifs (appartements ou suites). L'on trouvera au tableau 14 la distribution de ces unités, par province. Le revenu-loyer pour l'année 1949, se chiffre par \$15.1 millions. Les loyers arriérés de trois mois ou plus se chiffrèrent par \$4,400.

Dans l'entretien des propriétés, l'on s'est limité aux item qui sont habituellement du ressort du propriétaire. En conséquence, les dépenses d'entretien furent à peu près les mêmes que durant l'année précédente.

Au présent rapport, l'on a joint une analyse détaillée des dépenses administratives des logements à loyer (Tableaux 15 et 16).

A mesure que les maisons d'ouvriers de guerre deviennent vacantes, celles-ci sont louées uniquement aux anciens combattants qui en ont fait la demande. En conséquence, le nombre de logements occupés par des non-militaires diminua de 1,660, soit à 6,804 le 31 décembre 1949. Les autres 34,544 unités à loyer sont occupées par les anciens combattants de la deuxième guerre mondiale.

L'allocation des nouveaux logements construits est faite entièrement aux ex-militaires qui en ont fait la demande, et ce, suivant un système de pointage prioritaire. Chaque demande dépend de la longueur et du théâtre de service dans les forces armées, du nombre de personnes à charge et d'une incapacité sujette à pension, du logement actuel et s'il est capable de payer un loyer. Ce système n'est pas infaillible, mais l'on a constaté que c'était la méthode la plus juste et la plus efficace pour l'allocation de maisons à loyer aux ex-militaires, et il reçoit l'appui de la Légion canadienne et des autres organisations intéressées au bien-être des ex-militaires canadiens.

Les logements vacants qui furent alloués, au cours de la présente année, se chiffrèrent par 4,138 et 7,526 logements nouvellement construits furent alloués aux ex-militaires.

Le nombre de demandes d'ex-militaires qui n'ont pas été remplies, diminua de 54,274 à la fin de 1948 à 42,409 au 31 décembre 1949. Plus de la moitié de ce dernier chiffre provient des centres métropolitains de Montréal, d'Ottawa, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver.

## Vente des logements à loyer.

Les contrats avec les municipalités pour la construction et l'administration des maisons réservées aux ouvriers de guerre, au cours de la deuxième guerre mondiale, prévoyaient que ces contrats se termineraient six mois après la cessation des hostilités. Le besoin pour ces maisons continue toute-fois de se faire sentir et en conséquence, il a semblé désirable d'étendre la durée des contrats originaux et d'en réviser les conditions. Environ 17,000 logements furent construits pour les ouvriers de guerre. Au début de 1949, l'on avait passé des nouveaux contrats permettant la vente de 6,434 logements dans 43 municipalités. L'on a passé d'autres nouveaux contrats au cours de l'année, comportant 3,021 logements, dans 7 municipalités, soit un total de 9,455 maisons à vendre, dans 50 municipalités. La demande réelle des acheteurs en 1949, comporte approximativement 1,850 ventes exécutées ou en voie d'être exécutées. La Société persiste dans sa politique de

disposer des entreprises de logements d'ouvriers de guerre, lorsqu'il est possible de conclure une entente satisfaisante avec les municipalités intéressées.

En 1947 et 1948, un nombre assez considérable de locataires dans les maisons des ex-militaires désirait acheter plutôt que de continuer à payer loyer. Les entreprises comportant 2,436 maisons de ce genre furent libérées pour la vente et l'on en a vendu approximativement la moitié à ce jour dont 562 unités en 1949. Les ex-militaires locataires de ces maisons désirent encore acheter et vers la fin de 1949, l'on a décidé de mettre en vente le reste des logements à loyer des ex-militaires, construites antérieurement à 1948, lorsque les municipalités intéressées et la Société en viendront à une entente satisfaisante.

L'on a pris des mesures semblables en ce qui concerne 1,976 habitations uni-familiales acquises de Housing Enterprises of Canada Ltd.

Au cours de 1949, l'on a vendu en groupe 286 logements à une municipalité, 2,710 logements à des particuliers et 13 logements vacants au ministère des Mines et Ressources, pour être déménagés à une réserve indienne en Nouvelle-Ecosse. Ces ventes représentent une valeur totale de \$11.5 millions (Tableaux 12 et 13). Depuis le début du programme de ventes en 1946, jusqu'au 31 décembre 1949, la valeur totale de la vente de 8,319 unités s'est chiffrée par \$25.8 millions.

## Paiements aux municipalités à titre de taxes.

Dix autres municipalités se sont prévalues de l'occasion offerte par le gouvernement en 1946 d'obtenir des paiements plus élevés à titre de taxes pour les entreprises construites antérieurement à 1948, donnant un chiffre total de 49 où l'on a permis des augmentations. Ces augmentations furent accompagnées d'une majoration correspondante des loyers mensuels que les locataires doivent payer. Les montants plus élevés sont généralement conformes aux montants des paiements versés à titre de taxes en vertu des programmes de 1948, 1949, soit \$70, \$75 et \$80 par année pour des logements contenant respectivement deux, trois et quatre chambres. La Société est disposée à considérer les demandes des municipalités qui, à ce jour, n'ont pas exigé des paiements plus élevés à titre de taxes en ce qui concerne les entreprises datant antérieurement à 1948.

L'on a payé en 1949 à 207 municipalités, à titre de taxes, des montants se chiffrant par \$1 5 millions pour l'année.

#### Protection contre l'incendie.

La Société a continué, en 1949, à intensifier son activité dans le domaine de la protection contre l'incendie.

Les pertes par le feu se chiffrèrent par \$20,380, ou en moyenne 49 cents par logement, comparativement à 85 cents en 1948, par opposition à un

fonds de réserve en cas de perte par le feu se chiffrant par \$2.00 par logement. Le montant relativement bas de la perte par le feu indique que les locataires ont continué de collaborer et permet d'évaluer l'importance d'une vigilance organisée afin de prévenir les pertes par l'incendie. Les pertes par le feu en ce qui concerne les projets de transformation de maison, se chiffrèrent par \$10,237, pour l'année 1949, lesquelles pertes furent entièrement indemnisées par l'assurance-feu.

## Programme de transformation de maisons.

En date du 1er janvier 1949, la Société administrait 217 propriétés comportant 1,827 logements. L'on s'est efforcé, au cours de l'année d'obtenir que les propriétaires reprennent contrôle de leurs propriétés et l'on a annulé les intérêts de la Société concernant la tenure par bail à l'endroit de 61 propriétés comportant 614 unités, sur réception du revenu-loyer net estimatif pour le reste des intérêts découlant de la tenure par bail. Ceci porte à 156 le nombre des propriétés administrées par la Société en date du 31 décembre 1949, comportant 1,213 logements.

## Ecoles du ministère de la Défense nationale.

La Société a entrepris de conclure des ententes entre le ministère de la Défense nationale et les provinces pour la construction et la mise en oeuvre de nouvelles écoles élémentaires et secondaires dans les camps militaires et pour l'organisation rationnelle des ententes antérieures à l'endroit des écoles existantes ou de l'usage de facilités d'éducation actuelles. Le capital et le coût d'opération des écoles des camps militaires, en excédent des octrois de la province et des autres modes d'aide, sont défrayés par le ministère de la Défense nationale; les commissaires sont nommés par la province, d'entre les personnes choisies par le ministère, et généralement, le cours d'étude et l'administration des écoles sont conformes aux exigences et règlements de la province. Lorsque l'on peut bénéficier des écoles provinciales, l'on y a recours et le ministère paye un octroi de non-résident pour chaque élève. L'on a conclu des ententes, ou du moins en principe, avec toutes les provinces, sauf deux où les pourparlers sont encore en marche.

#### Entreprise de développement à Ajax.

L'on a parlé de cette entreprise dans le rapport de 1948. Au cours de l'année, l'intérêt de l'industrie fut constant. En dépit des difficultés du change, trois compagnies du Royaume-Uni et une compagnie formée de fonds britanniques et autrichiens ont fait l'acquisition de facilités de fabrication. Trois nouvelles corporations canadiennes sont maintenant en pleine voie de production; une de celle-ci a construit une usine moderne au coût de \$750,000, alors que quatre compagnies canadiennes déjà établies, ont

choisi leur emplacement industriel pour y établir leur industrie canadienne. A ce jour l'embauchage en puissance dépasse 500 personnes.

Trois cents nouvelles maisons sont occupées ou en voie de construction. L'on a conclu des engagements d'importance pour l'installation et l'extension des services civiques nécessaires. L'on a réalisé un certain progrès dans la recherche d'une formule appropriée d'état municipal.

Il est à noter que le ministère du Travail du gouvernement du Canada a prévu des facilités pour dormir et manger, afin d'aider à la réalisation de son programme affectant les personnes déplacées d'Europe qui ont immigré au pays.

#### RECHERCHES ET RENSEIGNEMENTS

En vertu de la Partie V de la Loi nationale sur l'Habitation, il incombe à la Société de mener des enquêtes sur les conditions du logement au Canada, et ailleurs, et de publier des renseignements dans le but d'améliorer le logement et de développer l'aménagement des collectivités. La Société continue toujours à poursuivre son activité vers ces objectifs, tant par l'entremise du travail de son propre personnel de recherches que par ses octrois consentis aux universités et autres organisations. L'on a cherché à tenir le public renseigné sur le progrès réalisé dans le domaine du logement, au moyen de ses propres publications et par l'entremise de la presse et de la radio. Au cours de l'année, les dépenses encourues pour les recherches et l'information, se chiffrent par \$300,912. De ce montant \$204,649 furent dépensés directement par la Société et le reste fut déboursé sous forme de paiements à diverses organisations ou organismes du gouvernement.

## Recherches économiques et recherches connexes.

Au cours de 1949, la Société, avec l'aide des ministères du gouvernement, entreprit de combler les lacunes en ce qui concerne les renseignements disponibles sur les conditions et les progrès du logement ainsi que sur les prêts hypothécaires au Canada.

L'on y a procédé de deux manières: (1) Un programme à brève échéance destiné à obtenir les nouvelles données courantes et à les publier dès que l'on en a éprouvé effectivement la valeur, et (2) un programme à longue échéance ayant pour but de préparer un certain nombre d'estimés dans plusieurs domaines, où jusqu'à ce jour aucun renseignement n'était disponible.

En ce qui concerne le programme à brève échéance, l'on a préparé et publié en 1949, une nouvelle série de données statistiques visant l'offre et la demande du logement. Ces données comprennent les capitaux dépensés pour la construction de nouvelles résidences et pour les principales améliorations, le nombre de logements commencés par les particuliers et par les autorités publiques et les indices mensuels de la production et de la consom-

mation domestiques des matériaux de construction au Canada. Comme supplément à ces données générales l'on a également obtenu des chiffres en ce qui concerne l'administration des propriétés par la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, le programme d'assurance-loyer, le programme de logements pour le compte du ministère de la Défense nationale, l'activité de la province d'Ontario dans le domaine du logement et la statistique financière d'une des compagnies de propriétés immobilières. Les séries en voie de développement sont sujettes à de nouvelles épreuves au terme de l'année; elles visent un nouvel indice du coût de la construction d'après l'expérience des constructeurs et une série de renseignements sur la formation nette de la famille comme chiffres indicateurs de la demande réelle des nouveaux logements. De plus, l'on a étudié les données-échantillons sur les revenus et le coût du logement, tirées du Relevé sur les dépenses familiales et les revenus-échantillons entrepris par le Bureau fédéral de la Statistique, afin de compiler la demande effective de logements au Canada. Au début de l'année un autre projet comportait la préparation d'un prognostique sur la demande de logements en 1949, en se basant sur les renseignements obtenus au moyen de relevés locaux dans plus de 130 centres de 5000 âmes ou plus. Les résultats de ce relevé sont inclus dans "Placement des industries et des corps publics au Canada—Perspectives de 1949", déposé en Chambre le 1er mars 1949 par le Ministre du Commerce et de l'Industrie. Dans le domaine des prêts hypothécaires, en plus de répéter et d'étendre les relevés antérieurs sur le volume et le genre de prêts hypothécaires ainsi que les sources de financement de la mise de fonds, l'on a obtenu, en collaboration avec les représentants provinciaux et civiques appropriés, une nouvelle série de renseignements sur le total des prêts hypothécaires de tous genres enregistrés et payés intégralement pour la province d'Ontario et le Grand Toronto. L'analyse des données paraîtra dans le prochain numéro de "Prêts Hypothécaires au Canada, 1949", publication annuelle de la Société. Les autres publications de la Société, dans lesquelles sont comprises les données économiques, sont les brochures trimestrielles intitulées "Habitation au Canada" et "Progrès de l'Habitation à l'Etranger" qui contiennent toutes deux les données statistiques sur le logement au pays et à l'étranger ainsi qu'une analyse de celles-ci.

En ce qui concerne le programme de recherches économiques à longue échéance, l'on a terminé l'étude très étendue en ce qui concerne la propriété immobilière résidentielle au Canada, depuis 1921 jusqu'à 1948. Ce travail fut préparé au cours de l'année et il est encore à l'état de projet. Ce relevé est sensé être publié en 1950 et la Société dans cette tentative, a cherché à combler certaines lacunes de base existant dans les dossiers des données sur l'offre et la demande de logements au Canada. L'étude comporte les séries de renseignements sur les nouvelles habitations et autres, de même

qu'un rapport sur le progrès et une analyse du travail de recherches exécutées jusqu'au terme de 1949.

En plus du travail de recherches économiques par la Société, l'on a entrepris des projets conjointement avec d'autres organismes. En collaboration avec le Bureau fédéral de la Statistique, l'on a préparé des relevés mensuels sur le nombre de logements commencés et parachevés et l'on a jeté les grandes lignes du programme-échantillon de recensement sur le logement que l'on entreprendra en même temps que le recensement canadien en 1951. L'on a également octroyé aux universités une aide financière afin de décentraliser les recherches sur le logement et d'encourager l'analyse et l'étude régionales et locales. Une étude du coût, tant du point de vue financier que social, d'une région de Vancouver contenant des logements sous-réguliers, fut entreprise par l'université de la Colombie-Britannique; de plus l'université Laval de la ville de Québec fait une étude de la population et du logement.

Les dépenses totales pour les recherches économiques et les recherches connexes, se chiffrent par \$107,502 dont \$99,649 furent dépensés directement par la Société et \$7,853 représentant les versements aux ministères du gouvernement.

#### Modèles de maison

La Société cherche continuellement à améliorer les modèles de maisons par ses exigences en ce qui concerne ses prêts, par l'exemple de sa propre construction et par l'étude des modèles de maisons par les architectes.

L'amélioration évidente dans la construction de nouvelles petites maisons est attribuable, en partie, à ces efforts. Il est intéressant de noter que 16 p. 100 des maisons financées au moyen de prêts conjoints, au cours de 1949, avaient été construites d'après les plans fournis par la Société, comparativement à 12 p. 100 en 1948.

Avec la mise en oeuvre du programme d'assurance-loyer, il fut possible à la Société d'exercer une certaine influence sur les modèles de maison d'appartements, particulièrement en ce qui concerne les dimensions des logements. En raison des exigences visant les logements construits en vertu de ce programme, 24 p. 100 des unités louées contenaient 3 pièces, 46 p. 100 contenaient 4 pièces et 30 p. 100 5 pièces. En ce qui concerne la distribution économique des corridors, passages et escaliers publics, l'on s'est efforcé d'utiliser des plans qui augmenteraient l'aire de parquet utilisable. La Société a jugé opportun de limiter le nombre de logements dont le plancher est situé en bas du niveau du sol et en conséquence, elle a revisé ses normes de construction afin qu'il soit interdit d'utiliser plus de 50 p. 100 de l'aire brute du parquet du sous-sol, pour des logements familiaux.

Dans le but d'améliorer les habitations à plusieurs logements, la Société a accordé un octroi à l'université de Toronto, lequel a permis au personnel de l'école d'architecture d'étudier l'espace requis pour ce genre de logement à loyer. L'on a fait un examen détaillé de l'ameublement, de l'usage et de la distribution des pièces dans les maisons d'appartements et dans les maisons de rangées, appropriées aux familles de revenus moyens ou bas dans les régions urbaines. Les plans et le rapport découlant de cette étude seront publiés sous peu.

## Enquête dans le domaine du logement.

L'on a mené une enquête sur les coopératives d'habitation dans la province de Québec, afin de codifier les renseignements visant l'expansion de ce genre d'entreprise de logement, qui a pris des proportions considérables dans cette province au cours des dernières années. L'on a entamé des discussions avec les dirigeants des organisations coopératives, en vue d'offrir de plus grandes facilités aux coopératives par l'entremise de la Loi nationale sur l'Habitation.

La Société a continué de subventionner le travail des comités d'habitation rurale dans les Prairies, la Colombie-Britannique et les provinces Maritimes. Dans chaque cas, l'octroi de la Société s'élève à 50 p. 100 du budget de ces comités, le solde de ce budget étant fourni par les gouvernements provinciaux intéressés. Leur participation à cet effort conjoint a suscité de l'intérêt dans les problèmes de l'habitation rurale, et a fourni des renseignements qui pourront être utiles au logement dans les régions agricoles.

Tout comme durant les années précédentes, le travail de recherches entrepris par le "Prairie Rural Housing Committee" fut fait aux universités du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, où un travail de grande valeur fut accompli, dont une certaine partie a été publiée au cours de l'année (brochures "Heating the Farm Home" et "Community Centres").

## Recherches dans le domaine de la construction.

Beaucoup de demandes se rapportant aux produits de la construction, sont soumises à la Société par des constructeurs, des propriétaires, des fournisseurs et des producteurs. L'on répond directement à plusieurs de celles-ci. Le Conseil national des Recherches s'occupe des demandes qui lui sont soumises. La division des recherches en matière de construction du Conseil national des Recherches fournit l'aide technique et répond en quelque sorte aux besoins de la Société dans le domaine des recherches.

Il incombe à la Société de déterminer l'éligibilité des matériaux de construction et des méthodes à être employées dans les maisons financées en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation. L'on détermine cette éligibilité en étudiant les données techniques et les rapports d'épreuves fournis par la Division des Recherches en matière de construction et les autres organismes gouvernementaux ou particuliers.

La Société, en collaboration avec la Commission canadienne des Devis du gouvernement, le Conseil national des Recherches et l'Association canadienne des Etalons, a initié un programme des normes de rendement en ce qui concerne la production et l'installation des matériaux de construction, tel que la laine minérale isolante pour les bâtiments, les produits d'amiante au ciment pour la construction de bâtiments, les composés bitumineux d'imperméabilisation à l'eau et à l'humidité, les peintures de résine émulsionnée et la tuile en mastique à parquet.

Il incombe aussi à la Société d'établir les normes minima de construction pour les habitations construites en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation, la Société a entrepris des enquêtes sur les diverses espèces de peintures le projet d'amendement du code national du bâtiment et dans l'élaboration du nouveau code de l'habitation.

Afin de déterminer l'acceptabilité des maisons construites sur une dalle flottante en béton, en remplacement des murs de fondation et des empattements traditionnels, l'on a construit quatre dalles de modèles différents sur lesquelles l'on a érigé des maisons à Ajax, Ontario. L'on recueille des données se rapportant au rendement des dalles et des maisons lorsqu'elles sont exposées aux conditions habituelles de la température.

En collaboration avec la division des Recherches en matière de construction, la Société a entrepris des enquêtes sur les diverses espèces de peintures pour la finition intérieure, les raisons des défauts prématurés des réservoirs d'entreposage de l'eau chaude domestique, le rendement des divers genres de produits d'isolation thermique, tels qu'on les emploie couramment, et l'on a continué l'étude sur le peinturage extérieur.

#### Aménagement des collectivités.

L'Association canadienne d'Urbanisme a continué de recevoir des octrois afin de faire connaître davantage les principes d'urbanisme. Cette association a étendu son activité en tenant un certain nombre de conférences régionales au cours de l'année, auxquelles étaient présents des urbanistes de profession, des représentants gouvernementaux et municipaux, ainsi que le public intéressé aux travaux d'urbanisme et logementaires. L'association a continué de publier régulièrement son bulletin d'information en anglais et en français. Le tirage compte 5,000 copies mensuelles.

Comme contribution au développement de l'aménagement des collectivités, le personnel de recherches de la Société a fait une étude des méthodes de cartographie urbaine. Ceci contribua à recommander certaines techniques régulières dans la présentation des renseignements topographiques en ce qui concerne les régions urbaines. Des feuilles-échantillons illustrant les techniques recommandées sont sous presse et elles seront mises à la disposition des autorités provinciales et municipales d'urbanisme. L'on espère

que l'adoption d'une telle méthode uniforme de cartographie urbaine sera une phase importante vers l'adoption subséquente de méthodes logiques d'aménagement.

La Société a continué de s'intéresser à l'éducation des techniciens en matière d'urbanisme; tout comme au cours des deux années antérieures, des octrois furent accordés pour des bourses universitaires réservées à des étudiants licenciés à l'université McGill; la province de Québec et la cité de Montréal ont également contribué à ces bourses. L'on fait des enquêtes sur les besoins d'un personnel professionnel à être engagé par les sociétés d'urbanisme dans tout le pays; l'on a également étudié les ressources des universités canadiennes permettant de donner une éducation appropriée aux futurs urbanistes.

L'on a fait une étude des entreprises de logements à loyer qui ont été construits au Canada depuis 1941 par "Wartime Housing Limited" et par la Société. Cette étude traite particulièrement de l'expérience dans l'aménagement de terrain et de la procédure pour la mise en projet et la construction des entreprises.

## Service d'information.

Afin de fournir aux Canadiens tous les renseignements nécessaires sur les dispositions de la Loi nationale sur l'Habitation et afin d'encourager l'amélioration des modèles de maison et de la construction, la Société a de nouveau étendu, en 1949, son programme d'information.

L'on a préparé quatre nécessaires d'étalage qui ont été mis en montre à 17 expositions d'été et d'automne, et à des expositions visant le logement, dans tout le Canada. Ces étalages préconisent les avantages d'un bon modèle de maison. L'itinéraire de 1949 comprenait Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, London, Toronto, Kitchener, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières et la cité de Québec.

Au cours de l'année, l'on a imprimé environ 160,000 exemplaires des brochures—"Small House Designs—Bungalows", "Small House Designs—1½ Storey" et "Small House Designs—2 Storey" illustrant des modèles de maisons. L'on a revisé les publications pour 1950 et l'on a préparé une nouvelle brochure intitulée "Modèles de Maisons—Région de Québec".

Découlant en grande partie de la distribution d'illustrations de modèles, il y eut une hausse marquée dans la demande des plans de maison de la Société. En 1949, l'on a vendu 7,277 séries de plans, comparativement à 3,485 séries en 1948. Chaque plan qui se vend à \$10.00 la série de 4 bleus et devis, est conforme aux normes de construction de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

Les journaux quotidiens et hebdomadaires, les revues et les journaux de métier ont demandé plus d'articles spéciaux, de photographies, de renseignements généraux sur le logement, et d'interprétation sur les faits. L'on a répondu à ces demandes aussi promptement et pleinement que possible.

Afin de répondre aux nombreuses demandes du public pour des données sur les bonnes pratiques de construction de maison, l'on a préparé une série d'articles que l'on a distribués, sur demande, à la presse quotidienne et hebdomadaire. Dans le domaine des articles fournis par la Société, l'on a continué cette année la publication de "La Maison d'aujourd'hui" que l'on a fourni aux journaux avec les matrices de modèles de maisons. Un bulletin mensuel d'information fut préparé pour la radio. A l'occasion, l'on a distribué un bulletin à l'intention des constructeurs de tout le Canada.

Afin de se rendre compte des besoins toujours changeants de la presse et de la radio, des représentants ont visité plusieurs bureaux de journaux et postes de radio. L'on a préparé un rapport trimestriel sur le logement et l'urbanisme au Canada pour le Secrétariat des Nations Unies. En septembre, la Société a marqué par des cérémonies appropriées à Winnipeg, Manitoba, le parachèvement de la soixante-quinze millième maison financée en vertu des lois du Dominion et nationales sur l'Habitation.

Les dépenses dans ce domaine se chiffrèrent en 1949 par \$9,738.

#### LOGEMENT D'URGENCE

L'activité dans le domaine de l'administration des logements d'urgence, est maintenant limitée à l'entretien et à la disposition des entreprises existantes. Plusieurs des bâtisses temporaires de temps de guerre utilisées pour des fins de logement, ont besoin de réparations et dans ces régions où la situation logementaire est encore critique, l'on a entrepris les réparations nécessaires. Dans d'autres régions, l'on a diminué ou fermé même des entreprises plutôt que d'encourir de grosses dépenses d'entretien ou de réparation de construction.

Plusieurs des entreprises de logement d'urgence sont situées dans des bâtisses dont la Couronne est propriétaire et qui furent érigées sur des terrains loués. Lorsque ces bâtiments ne sont plus requis pour des fins de logement, on les enlève et le terrain est remis au propriétaire.

Au cours de 1949, l'on a diminué la grandeur des entreprises de logement exploitées par les universités et les municipalités; dans d'autres cas, on les a fermées complètement. Quatre entreprises administrées par la Société ont été fermées et les bâtiments ont été vendus ou démolis. Le nombre de logements d'urgence administrés en ce moment, par tout le pays, se chiffre par environ 9,000.

#### **PRIORITÉS**

En 1949, la Société a continué de faire des recommandations pour des priorités de matériaux de construction à la division des priorités du ministère du Commerce et de l'Industrie. Ces recommandations s'appliquaient à 13,559 logements en voie de construction en vertu du programme de logements à loyer pour les ex-militaires, de logements des membres mariés du ministère de la Défense nationale, du programme de logements intégrés, du programme d'assurance-loyer et aux logements construits en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation et dont le prix de vente final est contrôlé. De plus, l'on a accordé des priorités pour des matériaux de construction à l'endroit de 1,661 autres logements. La diminution des priorités pour des matériaux de construction en rapport à 25,000 logements en 1948 et à 15,000 logements en 1949, reflète combien il a été plus facile d'obtenir des matériaux de construction au cours de cette dernière année.

En raison des approvisionnements toujours plus élevés des matériaux de construction, le ministère du Commerce et de l'Industrie en mars 1949, a accordé plus facilement des priorités afin que toute personne qui se construit une maison puisse obtenir une telle priorité lorsque le prix coûtant final ne dépassait pas \$10,000.

Les produits au gypse, les produits de ciment et certains produits de l'acier, y compris le clou, sont les seuls matériaux qui aient été encore en en rareté au cours de l'année. L'on a pris des mesures spéciales en conjonction avec les autorités du Contrôle de l'importation afin de permettre l'importation de la latte au gypse pour la construction de maison. L'on a émis, en 1949, des permis d'importation pour environ 60 millions de pieds de latte au gypse. L'on a établi une liaison étroite avec le Préposé aux priorités pour la distribution du ciment et avec le Régisseur de l'acier, pour les produits de l'acier qui entrent dans la construction de maison. Afin de contrebalancer les raretés locales, l'on a conclu avec succès des ententes avec le Régisseur de l'acier, pour la distribution du clou.

Les approvisionnements plus élevés de matériaux de construction et les mesures spéciales prises, en 1949, ont amené une distribution de matériaux de construction plutôt satisfaisante, tant en ce qui concerne le logement prioritaire que les autres logements.

#### COMPTES

L'on soumet ci-après l'état financier de la Société pour son année fiscale se terminant le 31 décembre 1949; cet état consiste en un bilan, ainsi que des tableaux à l'appui ayant trait aux propriétés immobilières et aux prêts, et un état des revenus et des dépenses ainsi qu'un état du fonds de réserve pour l'année civile en question. A l'exclusion de deux comptes, l'état financier est semblable quant à la forme, à celui qui fut soumis l'an dernier.

(a) Un passif intitulé "Fonds de garantie de loyer" au montant de \$25,044,41 fut ajouté. Ceci représente le montant net des primes d'assurance réservé afin de défrayer les pertes pures, en vertu des polices d'assurance réservé afin de défrayer les pertes pures, en vertu des polices d'assurance réservé afin de défrayer les pertes pures, en vertu des polices d'assurance réservé afin de défrayer les pertes pures, en vertu des polices d'assurance réservé afin de défrayer les pertes pures, en vertu des polices d'assurance réservé afin de des primes de loyer" au montant de serve de loyer de loyer

rance-loyer émises conformément à l'article 8A de la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation, telle qu'elle fut amendée en 1948.

(b) Un actif intitulé "Avances en vertu du Programme intégré", au montant de \$793,833.70 fut également ajouté. Cet item représente des avances faites aux constructeurs, au stage des solives du premier étage, par suite du fait que la Société prend les titres de la propriété et se charge des dépôts des acheteurs. Ces sommes déposées par les acheteurs, sont encaissées par la Société et détenues en fidéicommis durant la construction des maisons. Ces montants seront remis aux constructeurs lorsque la construction sera parachevée et que la maison sera prête à être occupée seulement. Ces fonds ainsi déposés en fidéicommis, sont inclus dans le passif, sous la rubrique "Revenus des entrepreneurs et autres dépôts de garantie". Le 31 décembre 1949, ces fonds se chiffraient par \$477,131.08.

# REVENUS ET DÉPENSES

L'augmentation considérable au compte des prêts et de la construction directe par la Société, ont amené une augmentation des revenus, sous forme d'intérêts et de loyer. Les dépenses ont été maintenues au niveau de l'année précédente. Le sommaire comparatif suivant indique les changements dans les revenus et les dépenses au cours de 1949. L'activité directe en 1948 au compte des loyers s'applique à une période de neuf mois seulement, étant donné que le 31 mars de cette année, la Société se vit transporter l'actif de Wartime Housing Limited, en vertu de l'article 34 de la Loi nationale sur l'Habitation, alors qu'en 1949, cette activité fut étendue sur l'année entière. Les revenus pour les trois premiers mois de 1948 comprenaient les frais d'administration reçus en vertu des conditions du contrat d'agence, lequel prit fin avec le transport de l'actif au compte de la Société.

# ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Revenu brut— Intérêt Loyers Frais d'admi-	19	49	194	18
nistration		\$17,066,128.91	:	\$11,533,400.85
Déduire: Dépense Administration Entretien et dépréciation	s— 3,383,179.11		3,029,246.93	
des propriétés	7,697,587.22		5,233,542.53	
Intérêt sur les emprunts	1,893,166.69	12,973,933.62	766,110.80	9,028,900.26
Revenu net viré au Fonds de				
réserve		<u>\$4,032,195.29</u>		<u>\$2,504,500.59</u>
		[ 39 ]		

#### **BILAN**

Actif-

L'encaisse est maintenu à un chiffre permettant de répondre aux engagements courants. D'autres fonds sont disponibles, au besoin, en vertu des pouvoirs d'emprunt contenus dans la Loi sur la Société centrale d'Hypothèques et de Logement et la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation.

Le solde de \$36,119.17 indiqué comme dû par le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, représente la différence nette entre certaines dépenses recouvrables en vertu des divers articles des lois sur l'Habitation et le solde non dépensé des avances pour les Logements d'Urgence (et le remboursement des paiements faits au compte des garanties sur les prêts pour amélioration de maison).

Etant donné que l'on a discontinué la distribution gratuite des matériaux en vertu des dispositions du contrat de 1950, les inventaires de construction et des matériaux d'entretien ont été réduits de \$136,203.14 et l'on peut s'attendre à d'autres réductions, lorsque les engagements de 1949, en ce qui concerne la distribution gratuite aux entrepreneurs, auront été remplis.

Les prêts en vertu des Lois sur l'Habitation ont augmenté de \$35,-741,909.01, soit de \$41,207,048.26 à \$76,948,957.47. Les pertes qui peuvent être débitées au Ministre et que l'on peut recouvrer en vertu de l'article 25 de la Loi sur la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, se chiffrent par \$31,962.97.

Les promesses de vente, représentant le solde du prix d'achat des unités vendues, ont augmenté le montant en instance de \$6,627,712.09.

L'on fait encore des avances aux municipalités et d'autres avances, représentant l'aide financière pour l'installation des services dans les entreprises de logement dont la Société est propriétaire en vertu du programme de construction de 1949. Ces avances ont augmenté de \$811,071.46 le 31 décembre 1948, à \$1,719,797.12 à la date du présent rapport, après avoir déduit les remboursements des versements annuels dus en 1949.

Le compte des propriétés immobilières, a passé de \$118,811,855.12 en 1948 à \$156,131,313.71 le 31 décembre 1949, tel qu'il est indiqué par le tableau des Propriétés immobilières joint au bilan. Quant à la dépréciation des propriétés, l'on s'est servi des mêmes taux qu'en 1948.

L'item "Autre actif" indiqué au bilan, au montant de \$121,544.55, consiste en dépenses payées à l'avance représentant les primes d'assurances non expirées, et les contrats de cautionnement des employés et les avances aux employés en voyage.

#### Passif-

Les comptes à payer et les divers frais accrus, consistent en créances courantes pour fins d'exploitation, se chiffrant par \$876,520.69, en réclamations

des entrepreneurs et des fournisseurs pour travaux de construction parachevés à ce jour et matériaux livrés, pour la valeur de \$4,213,933.04 et divers item, y compris les taxes cumulées, mais non encore dues, et se chiffrant par \$294,074.80.

"Retenues des entrepreneurs et dépôts d'entrepreneurs et autres", au chiffre de \$4,615,332.05 tel qu'il est indiqué au bilan, est constitué comme suit:

(1)	Retenues d'entrepreneurs et dépôts de garantie Ces montants sont libérés lorsque les travaux at- teints par contrat, sont parachevés d'une manière satisfaisante.	\$3,656,179.14
(2)	Mises de fonds, détenues en fidéicommis pour les futurs propriétaires de maisons construites en vertu du programme intégré de 1949	477,131.08
(3)	Dépôts remboursables des locataires	260,404.19
(4)	Autres fonds détenus en fidéicommis, remboursables plus tard	221,617.64
		\$4,615,332.05

Les loyers et les autres versements reçus à l'avance représentent les loyers payés à l'avance par les locataires plus les montants versés en acompte dans le cas des ventes en voie d'être exécutées.

Le fonds de retraite des employés a augmenté de \$18,660.42 en raison des contributions reçues des employés qui ont été embauchés dans l'organisation et qui ne sont pas encore membres du fonds de pension de la Société.

Les emprunts obtenus en 1949 en vertu de l'article 23 de la Loi sur la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement devant servir aux prêts se chiffrent par \$27,500,000.00, et en vertu de l'article 34 de la Loi nationale sur l'Habitation pour des fins de construction, s'élèvent au montant de \$61,000,000.00. Ce dernier comprend les fonds pour le coût de la construction des logements pour les militaires mariés. Lorsque ce programme sera parachevé, les obligations de la Société envers le Ministre à ce sujet seront apurées lorsqu'elle remettra les propriétés au ministère de la Défense nationale et après que les débentures pour le montant des emprunts auront été cancellées.

# Le total des emprunts à ce jour, se chiffre comme suit:

# En instance le 31 décembre

	31 dece	mbre	
	1949	1948	Augmen- tation
Emprunts pour les prêts en vertu des lois sur l'Habitation	\$ 54,500,000	\$27,000,000	\$27,500,000
Emprunts pour l'acquisition de terrains et la construction de bâtiments	\$101,000,000	\$40,000,000	\$61,000,000
Le compte du surplus de \$45,402.13.	capital non réali	isé a augmen	té en 1949, de
Les changements à ce com suivants:			•
Solde reporté le 31 décembre	1940		\$65,696,726.07
Ajouter:  Autre surplus découlant acquises en vertu de l'artic l'Habitation	le 34 de la Loi r	nationale sur	3,580,759.46
			\$69,277,485.53
Déduire:			
Argent comptant viré au fo 1949 par la vente des pro l'article 34 de la Loi nation	priétés acquises	en vertu de	\$ 2,535,357.33
Solde d'après le bilan		••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	\$66,742,128.20

# FONDS DE RÉSERVE

Les sommes réalisées par la Société en 1949, donnent un profit net de \$4,032,195.29, après avoir prévu pour la dépréciation. Cette somme a été virée au fonds de réserve tel qu'il est requis par l'article 31 de la Loi sur la Société.

# SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Les changements comparables au fonds de réserve du premier janvier 1948, au 31 décembre 1949, sont les suivants:

	1040		(1048	
Solde crédi-	1949		1948	
teur, 1er jan	\$5,000,000.00		\$ 374,745.77	
Ajouter: Virement du compte des revenus et des dépenses pour l'année	\$4,032,195.29		\$2,504,500.59	
Produit de la vente des pro- priétés acquises en vertu de l'ar- ticle 34 de la Loi nationale de 1944 sur				
l'Habitation	\$2,535,357.33		\$1,998,596.26	
Disponibilités nettes acquises en vertu de l'ar- ticle 33 de la Loi nationale de 1944 sur				
l'Habitation			\$2,282,351.80	
		\$11,567,552.62		\$7,160,194.42
Déduire: Montant viré au crédit du Receveur				
Général		\$6,567,552.62		\$2,160,194.42
Solde créditeur		\$5,000,000.00		\$5,000,000.00

La somme de \$6,567,552.62 est remise au Receveur Général.

#### **ORGANISATION**

Le seul changement d'importance dans l'organisation de la Société en 1949, fut le développement du système de collection par les banques en ce qui concerne les loyers et les paiements au compte des promesses de vente et des hypothèques dans les prêts directs. Ce procédé fut introduit dans quelques localités en 1949 et sera généralisé en 1950. Toute personne qui fait des paiements régulièrement à la Société reçoit un carnet de reçus numérotés. En présentant ce carnet à toute succursale d'une banque à charte, l'on peut verser un paiement au compte du détenteur.

Immédiatement après l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, la Société a étendu ses facilités à la nouvelle province en établissant une succursale à St. John's. De même l'on a établi des succursales dans d'autres régions où le besoin de ce bureau devenait apparent. Bien qu'il se présente un problème, lorsqu'il s'est agi de trouver un personnel dûment entraîné, la Société put en 1949, ouvrir des succursales à Trail, Kelowna, Lethbridge, North Bay, Peterborough, Kitchener et Moncton.

Au terme de 1949, il y avait cinq bureaux régionaux, vingt succursales, neuf bureaux de district pour la perception des loyers, soixante-quinze succursales pour la perception des loyers et cent seize endroits où la perception des loyers est faite par des banques.

#### PERSONNEL

L'augmentation du volume des prêts conjoints, l'expansion dans l'activité des prêts directs et un nombre plus élevé de logements administrés et l'activité plus intense dans la construction directe, ont exigé que la Société augmente son personnel en 1949. Durant l'année, le personnel régulier augmenta de 264—soit de 1,345 en décembre 1948, à 1,609 en décembre 1949. Le nombre moyen mensuel d'employés temporaires ou journaliers au cours de l'année se chiffra par 485, comparativement à 596 en 1948.

Le Conseil désire encore une fois exprimer son appréciation au personnel, assidu et consciencieux, qui s'est acquitté de son travail si efficacement au cours de l'année.

Bien à vous,

D. B. MANSUR,

Président.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 1949

# SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPO BILAN AU 31

# Actif

Encaisse	\$ 3,297,037.59
non-recouvrement	247,592.53
Dû par le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements	36,119.17 793,833.70
évalués au plus bas du prix coûtant, ou de la valeur estimée de réalisation	1,352,011.78
Prêts en vertu des lois sur l'habitation, y compris \$240,-704.92 d'intérêts courus	76,948,957.47
Totalité du capital-actions de Housing Enterprises of Canada Ltd	750.00
courus	16,152,739.90
Avances à des municipalités et autres avances, remboursables à tempérament, y compris \$7,267.00 d'intérêts courus	1,719,797.12
sur l'Habitation, moins provision de \$5,356,953.15 pour dépréciation	156,131,313.71
Détense nationale, financées au moyen de débentures de la Société	13,905,149.95
Mobilier de bureau et autre équipement, moins provision de \$147,042.65 pour dépréciation	174,248.28
Cautionnements d'entrepreneurs et autres cautionnements en dépôt au ministère des Finances	384,250.00 121,544.55
	\$271,265,345.75

Note:—Le bilan ci-dessus ne pourvoit pas aux pertes possibles au compte des prêts consentis conjointement avec les institutions prêteuses, ni aux garanties, ni aux autres engagements en vertu des lois sur l'habitation, lesquels sont des obligations de Sa Majesté d'après ces lois.

D. B. MANSUR, le président

C. D. ARMITAGE, le comptable en chef

# THÈQUES ET DE L'OGEMENT DÉCEMBRE 1949

#### PASSIF

Comptes à payer et divers frais accrus	\$ 5,384,528.33
Cautionnements d'entrepreneurs, retenues et autres dépôts	4,615,332.05
Loyers et autres paiements par anticipation	786,770.17
Fonds de retraite des employés	74,707.27
Fonds de garantie de loyers	25,044.41
Dû au Receveur Général sous l'empire de l'article 31 de la Loi sur la Société centrale d'Hypothèques et de Loge- ment	6,567,552.62
	0,307,332.02
Emprunts auprès du gouvernement du Canada en vertu de l'article 23 de la Loi sur la Société centrale d'Hypo- thèques et de Logement, attestés par des débentures de la Société, y compris \$398,167.92 d'intérêts courus,	
(pour les prêts en vertu des lois sur l'habitation)	54,898,167.92
Emprunts auprès du gouvernement du Canada sous l'empire de l'article 34 de la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation, attestés par des débentures de la Société, y compris \$1,171,114.78 d'intérêts courus, (pour l'acquisition et la construction d'immeubles)	102,171,114.78
Surplus de capital non-réalisé, y compris le surplus provenant de l'évaluation des propriétés acquises sous l'empire de l'article 34 de la Loi nationale de 1944 sur	((510,100,00
l'Habitation	66,742,128.20
Capital—Autorisé et versé	25,000,000.00
Fonds de Réserve	5,000,000.00
	\$271,265,345.75
DADDODE DECAEDICATEUR	

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre des Ressources et du Développement économique, Ottawa.

Nous avons fait l'examen du bilan ci-dessus de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement arrêté au 31 décembre 1949, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés. Nous faisons rapport que dans notre opinion, ce bilan est dressé de manière à démontrer la situation financière véritable et exacte de la Société à cette date, au meilleur de notre connaissance, suivant les explications qui nous ont été données et d'après ce qu'indiquent les livres de la Société.

MAURICE SAMSON, C.A.,

de la firme Chartel, Samson, Beauvais,

Gauthier & Cie.

Ottawa Canada—le 18 février 1950

Ottawa, Canada-le 18 février 1950.

# SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1949

Revenus:	1777	
Intérêts sur prêts en vertu des lois sur		
l'habitation	\$ 1 743 613 36	
Moins: Intérêts sur emprunts auprès du	<b>\$</b> 1,7 10,010.00	
gouvernement du Canada pour les		
prêts en vertu des lois sur l'habita-	070 100 00	e 764 400 06
tion	979,183.30	\$ 764,430.06
Loyers des immeubles	14,458,034.93	
Moins: Intérêts sur emprunts auprès du		
gouvernement du Canada pour pla-	*	
cement dans des immeubles para-		
chevés	913,983,39	13,544,051.54
Autres revenus, y inclus \$702,430.44 d'in-		10,011,001.01
		006 363 33
térêts sur promesses de vente		908,283.22
Dépenses:		15,216,764.82
Administration—		
Salaires du bureau-chef et des succursales	\$2,067,248,35	
Fonds de pension, fonds de retraite, assu-	<b>, -,</b>	
rance-groupe, assurance-chômage et		
services médicaux	412,891.65	
Honoraires et dépenses des administra-	112,071.05	
	6,803.65	
teurs	38,414.52	
Honoraires et dépenses des vérificateurs.		
Frais légaux	15,907.00	
Fournitures et dépenses de bureau	210,187.76	
Téléphones et télégrammes	73,178.18	
Loyer et entretien des bureaux	144,715.26	
Dépenses de voyages, et usage des auto-	0.17.0.10.10	
mobiles des employés	247,942.40	
Services d'information, films et plans	65,772.03	
Dépréciation du mobilier et de l'équipe-		
ment	46,125.01	
Autres dépenses	53,993.90	
Total	3,383,179.71	
Dépenses d'exploitation des immeubles:		
	2 520 600 07	
Entretien et réparations des immeubles	2,528,688.07	
Paiements aux municipalités en lieu de	1 706 940 64	
taxes et pour services	1,706,842.64	
Dépréciation des immeubles	3,462,056.51	
Total	7,697,587.22	
Dépenses totales		11,080,766.93
Déduire: Perte nette sur ventes d'immeubles		4,135,997.89
de la Société	23,386.95	-,,-,-,
Dépares de canital médiées		103,802.60
Dépenses de capital radiées		
Solde viré au Fonds de Réserve	• • • • • • • • • • • • •	\$4,032,195.29

# SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT FONDS DE RÉSERVE

Solde créditeur le 31 décembre 1948	\$5,000,000.00
Ajouter: Virement du compte de Revenus et Dépenses pour l'année 1949	4,032,195.29
Ajouter: Produit de la vente de propriétés acquises sous l'empire de l'article 34 de la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation	2,535,357.33 ———\$11,567,552.62
Déduire: Montant viré au crédit du Receveur Général	6,567,552.62
Solde créditeur le 31 décembre 1949, limité p de la Loi sur la Société centrale d'Hypo Logement	thèques et de

Appendice A-1

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT TABLEAU DES PRÊTS EN VERTU DES LOIS SUR L'HABITATION POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉC. 1949

	31 dé	Solde le 31 décembre 1948	Avan	Avances en 1949	Rembours déduction	Remboursements et déductions en 1949	31 dé	Solde le 31 décembre 1949
	No de prêts inscrits	Montants	No de nou- veaux prêts	Total des avances	Nombre de prêts remboursés intégralement	Amortissement de principal	No de prêts inscrits	Montants
Prêts conjoints: (part de la Société)	33,501	\$35,493,175.57 17,539	17,539	\$27,280,023.25	2,276	\$4,010,202.52	48,764	\$58,762,996.30
Prêts directs: Compagnies de logement à dividende limité	8	4,019,245.62	4	430,446.13		*943,390.20	11	3,506,301.55
Frets en vertu de l'article 31A	103	601,278.34	376	13,320,360.25	12	282,530.34	467	13,639,108.25
restières, industries du bois et de la pêche.	9	339,843.39	ïZ	12,794.08	Nil	33,336.28	9	319,301.19
	117	4,960,367.35	380	13,763,600.46	13	1,259,256.82	484	17,464,710.99
Hypothèques résultant de ventes d'immeubles	87	393,532.86	36	182,732.23	7	95,719.83	116	480,545.26
TOTAL	33,705	\$40,847,075.78	17,955	\$41,226,355.94	2,296	\$5,365,179.17	49,364	\$76,708,252.55
*De ce montant, \$919,402.39 représente des avances faites à Housing Enterprises of Canada Ltd. virées au compte des immeubles.	présente c a Ltd. vii	les avances faite ées au compte o	s à les		AJOUTI	AJOUTER: intérêts courus	us	240,704.92 \$76,948,957.47

[ 50 ]

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT PROMESSES DE VENTE—LE 31 DÉCEMBRE 1949

	31 dé	Solde le 31 décembre 1948	Ventes e	Ventes et autres débits en 1949	Paiements reçus en 1949	ts reçus 949	S 31 déc	Solde le 31 décembre 1949
	No de con- trats inscrits	Montants	No de ventes	Montants	Nombre de comptes payés intégralement ou annulés	Amortisse- ments de principal	Nombre de contrats inscrits	Montants
Promesses de vente	3,758	3,758 \$9,501,584.46	2,324	2,324 \$9,961,953.02	168	\$3,440,276.40		5,914 \$16,023,261.08
					AJOUT	AJOUTER: intérêts courus.	rus	129,478.82
							<u> </u>	\$16,152,739.90

# SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPO TABLEAU DES IMMEUBLES

	le 31 d	Solde décembre 1948		Additions en 1949
	Unités	Valeur aux livres	Unités	Montants
A l'usage de la Société	135	\$ 163,516.12	11	\$ 62,263.84
Construits pour location:  Maisons d'ouvriers de guerre  Maisons de membres des forces armées:	12,443	2,446,026.61	4	1,515,060.76
Programme de 1947 et antérieur: —parachevées —en voie de construction	18,888 175	56,664,000.00 525,000.00	175 (175)	611,322.23 (525,000.00)
Programme de 1948—parachevées —en voie de construction Programme de 1949—parachevées —en voie de construction	790 7,268 Nil Nil	4,506,596.10 25,227,925.66 Nil Nil	7,037 (6,494) 446 3,323	46,590,053.90 (20,512,998.46) 2,899,115.00 10,853,310.37
Maisons à plusieurs logements: Parachevées En voie de construction Maisons acquises de compagnies à	245 378	1,594,705.00 2,050,334.46	378 (378)	3,406,019.85 (2,050,334.46)
dividende limité: A un seul logementGarages	1,915 Nil	15,152,208.41	113) 376}	991,170.88
A plusieurs logements	1,141 Nil	8,288,913.57	232}	(10,038.20)
	43,243	116,455,709.81	5,039	43,767,681.87
Acquis par suite de garanties données	95	668,732.84	78	963,308.66
Tenures par bail: Programme de transformation de	1 702	1 204 757 60	NII	Nil
maisons "Staff House"—Hamilton	1,783	1,394,757.60 190,000.00	Nil Nil	Nil
	1,784	1,584,757.60	Nil	Nil
Autres immeubles: Terrains vacants Divers	Nil 236	1,369,945.00 670,466.13	Nil 44	67,963.19 14,316.00
	236	2,040,411.13	44	82,279.19
TOTAL	45,493	\$120,913,127.50	5,172	\$44,875,533.56

# THÈQUES ET DE LOGEMENT AU 31 DÉCEMBRE 1949

Ľ	Déductions en 1949		Solde le	31 décembre 1949	
Unités	Valeur aux livres	Unités	Valeur aux livres	Dépréciation	Valeur aux livres après dépréciation
13	\$ 19,665.40	133	\$ 206,114.56	\$ 13,424.63	\$ 192,689.93
2,026	202,600.00	10,421	3,758,487.37	Nil	3,758,487.37
599 Nil	1,797,000.00 Nil	18,464 Nil	55,478,322.23 Nil	3,137,428.85 Nil	52,340,893.38 Nil
18 <b>4</b> Nil	1,035,000.00 Nil	7,643 774	50,061,650.00 4,714,927.20	517,493.32 Nil	49,544,156.68 4,714,927.20
Nil	Nil	446	2,899,115.00	6,551.00	2,892,564.00
Nil	Nil	3,323	10,853,310.37	Nil	10,853,310.37
Nil Nil	Nil Nil	623 Nil	5,000,724.85 Nil	108,912.76 Nil	4,891,812.09 Nil
$\binom{31}{6}$	247,530.98	1,997	15,895,848.31	691,700.44	15,204,147.87
Nil Nil	Nil	1,143	8,278,875.37	363,810.85	7,915,064.52
2,846	3,282,130.98	45,436	156,941,260.70	4,825,897.22	152,115,363.48
24	186,925.04	149	1,445,116.46	Nil	1,445,116.46
591 Nil	408,709.40 Nil	1,192	986,048.20 190,000.00	409,510.10 105,000.00	576,538.10 85,000.00
591	408,709.40	1,193	1,176,048.20	514,510.10	661,538.10
Nil 73	320,126.73 82,836.65	Nil 207	1,117,781.46 601,945.48	895.32 2,225.88	1,116,886.14 588,719.60
73	402,963.38	207	1,719,726.94	3,121.20	1,716,605.74
3,547	\$4,300,394.20	47,118	\$161,488,266.86	\$5,356,953.15	\$156,131,313.71

#### **STATISTIQUE**

#### LISTE DES TABLEAUX

#### Tableau no

# Partie I—Activité en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation

- 1 Prêts nets approuvés en vertu de la Loi fédérale de 1935 sur l'Habitation, de la Loi nationale de 1938 sur l'Habitation et de la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation.
- 2 Prêts nets approuvés et progrès de la construction: unités de la L.N.H., par province, 1949.
- 3 Prêts nets approuvés et progrès de la construction: unités de la L.N.H., par grande ville, 1949.
- 4 Prêts nets approuvés et progrès de la construction: unités de la L.N.H., par genre d'entreprise, 1949.
- 5 Prêts directs nets approuvés, par localité, 1949.
- 6 Prêts nets approuvés, par genre de maison, 1949.
- 7 Prêts nets approuvés, suivant le montant du prêt, 1949.
- 8 Entreprises nettes, assurance-loyer, par province, 1949.
- 9 Construction parachevée et dépenses réelles, activité directe dans le domaine de l'habitation, du 1er avril 1941 au 31 décembre 1949.
- 10 Appropriations, dépenses et progrès de la construction, activité directe dans le domaine de l'habitation, par province, 1949.
- 11 Appropriations, dépenses et progrès de la construction, activité directe dans le domaine de l'habitation, par localité, 1949.
- 12 Logements à loyer en vente et vendus, par province, 1949.
- 13 Logements à loyer en vente et vendus, par localité, 1949.
- 14 Logements à loyer administrés par la Société, le 31 décembre 1949.
- 15 Revenus et dépenses d'exploitation des entreprises de logements à loyer, par province, 1949.
- 16 Revenus et dépenses d'exploitation des entreprises de logements à loyer, par localité, 1949.
- 17 Dépenses approuvées et dépenses réelles pour les recherches sur le logement et l'aménagement des collectivités, 1946-1949.

#### Partie II—Autre activité dans le domaine de l'Habitation

- 18 Appropriations, dépenses et progrès de la construction: Logements pour le ministère de la Défense nationale, par province, 1949.
- 19 Appropriations, dépenses et progrès de la construction: Logements pour le ministère de la Défense nationale, par localité, 1949.
- 20 Demandes approuvées pour une double dépréciation, entreprises de logements à loyer, 1949.

# PARTIE I ACTIVITÉ EN VERTU DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

# TABLEAU No 1

# PRÊTS NETS APPROUVÉS EN VERTU DE LA LOI FÉDÉRALE SUR L'HABITATION, 1935, DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION, 1938, ET DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION, 1944

du 1er octobre 1935 au 31 décembre 1949 (1)

Période et Loi sur l'Habitation	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Montant (\$000)
Loi fédérale sur l'Habitation, 1935: 1935 (oct. 1er—31 déc.)	73 550 1,311 1,149	97 788 1,817 2,197	514 3,778 7,524 7,803
Total	3,083	4,899	19,619
Loi nationale sur l'Habitation, 1938:  1938 (1er août—31 déc.)	1,198 4,315 4,897 4,370 1,138 1,721 1,393 -407	1,697 5,973 5,621 4,323 1,093 1,721 1,393 -407	6,037 19,142 16,721 13,508 3,170 5,454 4,855 -1,368
Total	18,625	21,414	67,519
Loi nationale sur l'Habitation, 1944: 1945 (1er fév.—31 déc.). 1946. 1947. 1948. 1949.	4,838 7,341 8,886 15,339 18,159	5,387 11,827 10,933 18,828 24,904	22,511 55,951 53,230 104,524 139,499
Total	54,563	71,879	375,715
Grand Total	76,271	98,192	462,853

<sup>(1)—</sup>Les chiffres annuels représentent le nombre total des prêts approuvés plus les demandes réintégrées et les augmentations, moins les cancellations, les diminutions et les demandes retirées.

<sup>(2)—</sup>En 1945, les cancellations furent plus élevées que les demandes approuvées en vertu de la Loi nationale sur l'Habitation, 1938.

TABLEAU No 2 PRÊTS NETS APPROUVÉS ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION—UNITÉS DE LA L.N.H., PAR PROVINCE, 1949

			Prêts net	Prêts nets approuvés	ş	Progrès	de la construct	Progrès de la construction-unités de la L.N.H.	a L.N.H.
Province	Population (000)	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Montant (\$000)	Unités par 1,000 âmes	Nombre d'unités en voie de construction le 31 déc. 1948	Nombre d'unités d'habitation commencées	Nombre d'unités d'habitation parachevées	Nombre d'unités en voie de construction le 31 déc. 1949
Terre-Neuve Ile du Prince-Edouard Nouvelle-Ecosse. Nouveau-Brunswick Québec. Manitoba Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie-Britannique. Territoires du Nord-Ouest.	348 90 645 516 3,887 4,411 778 871 1,114	21 23 268 194 3,293 8,598 1,469 2,595 1,495	21 23 226 226 225 8,552 9,353 1,569 1,569 1,832 1,832 1,832	125 150 1,614 1,297 45,715 56,059 9,402 1,081 15,207 8,835	22.22.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.	53 315 209 4,061 5,054 1,495 1,397 1,342	18 22 28 28 220 6,178 8,584 1,538 1,538 2,601 1,877	55 344 344 318 6,773 7,808 1,989 1,589 2,089 2,089	14 20 20 259 111 15,830 1,044 1,789 1,130 1,130
CANADA (1)	13,537	18,159	24,904	139,499	1.84	14,056	21,529	21,744	13,841

(1)—A l'exclusion du Yukon. Les prêts bruts approuvés en 1949, s'élèvent à 19,736 pour 28,775 unités et se chiffrent par \$160,257,439; ce volume fut réduit par les cancellations, les demandes réintégrées et les autres changements ayant trait à 1,577 prêts pour 3,871 unités, au montant de \$20,758,805 représentant les prêts nets approuvés ci-dessus.

TABLEAU No 3—PRÊTS NETS APPROUVÉS ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION—UNITÉS DE LA L.N.H., PAR GRANDE VILLE,(¹) 1949

			Prêts net	Prêts nets approuvés	ss	Progrès o	le la construct	Progrès de la construction-unités de la L.N.H.	la L.N.H.
						Nombre d'unités			Nombre d'unités
D 4-15-10		Z.			. I Inité	en voie de	Nombre	Nombre	en voie de
Negion	Population	de	Nombre	Montant	par 1,000	le 31 déc.	d'habitation	d'habitation	le 31 déc.
	(000)	prêts	d'unités	(\$000)	âmes	1948	commencées	parachevées	1949
Régions métropolitaines (2)	ç		į	9101		į	į	,	
Halliax	132	108	170	1,018	3.5	154	1/1	287	£ 5
Hamilton	7117	1,11/	1,19/	2,0,0	9.6	27/	1,184	1,208	10/
London	1115	474	7 245	20,404	* S	45/	610	00/2	0/6
Ortows	1,403	2,7 1,85		30,0 <del>1</del> 0		300	7,74	5,03/ 474	543
Orehec	267	155	313	1,621	1.17	286	766	394	189
Saint John.	8	28	19	123	. 21	24	50	25	19
St-John's	57	7	7	42	.12		7	-	9
Toronto	1,020	2,878	3,027	19,081	2.97	1,260	2,581	2,152	1,689
Vancouver	546	1,089	1,290	6,206	2.36	947	1,320	1,528	739
Victoria	106	82	179	992	1.69	186	341	287	240
Windsor	155	412	412	2,775	2.66	86	277	189	186
Winnipeg	322	1,366	1,466	8,878	4.55	1,466	1,452	1,940	878
Total	4,744	10,611	16,504	93,080	3.48	9,347	14,343	14,726	8,964
Autres grandes villes									
Brantford	37.	\$	\$	226	1.08	15	\$	32	23
Calgary	112	829	834	4,649	7.45	483	765	718	230
Edmonton	138	1,361	1,572	8,478	11.39	929	1,591	1,164	1,103
Fort William	¥.8	Z, 1	128	635	3.76	121	123	\$	159
Kingston.	3	4;	2,5	3/1	2.12	<del>2</del> 5	2,00	2,	75
Nitchener	47	3.5	\$ 6	1,44	0.23	8/	677	163	74.5
St Catharines	37	3 8	35	2,4	1 35	38	12	<del>2</del> 4	84
Saskatoon	26	26	69	383	1.23	32	69	72	: <del>\$</del>
Sherbrooke	49	Ξ	196	806	4.00	79	140	156	63
Sudbury	<b>4</b> :	8:	107	8	2.43	9;	113	38	18
Trois-Kivieres	50	4	49	306	86.	18	31	36	13
Total	702	2,989	3,461	18,760	4.93	1,671	3,328	2,651	2,348
Autres régions	8,091	4,559	4,939	27,659	19.	3,038	3,858	4,367	2,529
CANADA	13,537	18,159	24,904	139,499	1.84	14,056	21,529	21,744	13,841

(1)—Grande ville signifie une municipalité d'une population de 30,000 et plus.
(2)—Comprend quelques unités situées dans une municipalité qui traverse, en partie, les frontières métropolitaines, mais en dehors de ces régions.

TABLEAU No 4
PRÊTS NETS APPROUVÉS ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION,
UNITÉS DE LA L.N.H., PAR GENRE D'ENTREPRISE, 1949

	Prêts	nets appr	ouvés		rès de la c inités de l		on,
Genre de projet	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Mon- tant (\$000)	Nombre d'unités en voie de cons- truction le 31 déc. 1948	Nombre d'unités com- mencées		Nombre d'unités en voie de cons- truction le 31 déc. 1949
(a) L.N.H. 1944, Partie I							
Prêts conjoints pour les propriétaires: Occupé par le propriétaire. Logements intégrés	4,935 1,954	5,101 1,961	28,273 11,454	3,103 3,936	5,101 2,451	4,876 4,954	3,328 1,433
Pour la vente	5,974	6,215	32,864	3,843	6,524	7,166	3,201
Total	12,863	13,277	72,591	10,882	14,076	16,996	7,962
(b) L.N.H. 1944, Partie I Prêts conjoints pour les propriétaires (plus le prêt de 1/6): Occupé par le proprié-							
taire	868	915	6,076	6	532	80	458
Logements intégrés	541	541	3,728	15 22	397	99	313
Pour la vente Total	2,794 4,203	2,886 4,342	19,722 29,526	43	1,682 2,611	323	2,331
(c) L.N.H, 1944, Partie II	1,203		27,520		2,011	. 323	2,331
Prêts pour habita- tions à loyer:							
Pour la location Compagnies à divi-	467	2,210	9,922	1,974	2,229	2,851	1,352
dende limité Housing Enterprises	5	144	924 115		150	25	125
Total	472	2,354	10,961	1,974	2,379	2,876	1,477
(d) L.N.H. 1944, Article							
31A  Prêts directs de base pour les propriétaires  Occupé par le proprié-							
taire	215 118	239 186	1,035 977	110 191	103	140 191	73
Pour la vente  Prêts directs pour les logements à loyer:	32	64	346	58	4	62	
Pour la location Pour l'assurance-loyer. Prêts directs pour habitations rurales: Occupé par le proprié-	252	45 4,394	264 23,784	795	45 2,309	1,153	45 1,951
taire	3	3	15	1	1	1	1
Total	621	4.931	26,421	1,157	2,463	1,549	2,071

# SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

TABLEAU No 4
PRÊTS NETS APPROUVÉS ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION
UNITÉS DE LA L.N.H., PAR GENRE D'ENTREPRISE, 1949 (suite)

	Prêts	nets appr	ouvés	Prog	grès de la unités de		
Genre de projet	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Mon- tant (\$000)	Nombre d'unités en voie de cons- truction le 31 déc. 1948	Nombre d'unités com- mencées	Nombre d'unités para- chevées	Nombre d'unités en voie de cons- truction le 31 déc. 1949
(e) L.N.H. 1944, Parties I  II et Article 31A  Prêts conjoints et directs pour les pro- priétaires et pour la location.  Occupé par le proprié- taire  Logements intégrés Pour la vente Pour la location Pour l'accurance-loyer. Compagnies à divi- dende limité Housing Enterprises Habitation rurale	6,018 2,495 8,918 468	6,255 2,502 9,351 2,255 4,394 144 3	35,384 15,182 53,909 10,186 23,784 924 115	3,219 3,951 4,114 1,976 795 —	5,736 2,848 8,211 2,274 2,309 150	5,096 5,053 7,563 2,853 1,153 25	3,859 1,746 4,762 1,397 1,951 125
Grand Total	18,159	24,904	139,499	14,056	21,529	21,744	13,841

TABLEAU No 5—PRÊTS DIRECTS NETS APPROUVÉS, PAR LOCALITÉ, 1949

		Partie					H	Partie I	I				P <sub>2</sub>	Tie II				
	Pro	Article 31A Propriétaires	ires	, I	Article 31A Location		Ar	Article 31A Assurance- loyer	1A 3e-	Comp viden	Article 9 Compagnies à di- videndes limités	à di- nités	Art Ha	Article 31A Habitation rurale	A n		Total	
Localité	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Montant (000\$)	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Montant (\$000)	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Montant (\$000)	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Montant (\$000)	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Montant (\$000)	Nombre de prêts	Nombre d'unités	Montant (\$000)
Régions métropolitaines Halifax. Hamilton.		1 -	4	1 1	1 1	11		11 84	54 504	1.1	1.1	I I	1 1	1 1	1 1	3.2	12 84	58 504
London Montréal Ottawa	148	248 -	1,317	1   1	1 1 1	1 1 1	228 2	3,786	$\frac{127}{20,126}$	1 1 1	1   1	1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1	376 37	4,034	127 21,443 393
Québec Saint Iohn	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1		1 1	11	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 [	
St. John's.	1 1	1 1	t I	1 1	1 1	1 1	١,	160	1 1 2 3	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1,	169	1 123
	7	2	6	l	1 1		77	32	192	1	ı I	1	1 1	1		14	3,5	201,123
Victoria	1 1	l l	ΙΙ	1 1	1 1	I 1	1 1	l I		1 1	1 1	115	1	1 1	1 1	1 1	1 1	1115
Winnipeg	-	-	1	'		1	ı	-		1	1	ı	ı	1	1	1	-	
Total	151	251	1,330		ı	,	240	4,164	22,519	ı	ı	115	ı	1	,	391	4,415	23,964
Autres grandes villes Brantford	ı	ı	ı	ı	ı	1	1	1		1	ı	1	1	1	1	ı	1	1
Calgary	ı	1	1	1	1	1	ı	ı	1	ı	ı	1	1	ı	1	ı	1	1
Edmonton	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	7	S	249	1 1	1 1	1	1	1 :	1 1	7	20	249
Kingston	ı	1	1	1	- 1				1	1		1	J	1	1		ı	1
Kitchener	1	1	ı	ı	ı	<b>•</b> 1	_	15	82	1	ı	1	ı	1	ı		15	85
St. Catharines	1 1	l I	1 1	1 1	1 1	1 1		, 8 ,	165	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 -	30	165
Saskatoon	1	1	1	ı	ı	ı	í	ı		1	ı	1	1	ı	1	ı	1	1
Sudbury	1 1	1 1	1 1		45	264	1 1	1 1	! 1	1 1	1	1 1	1 1	1 1	1 1	, –	45	 264
Trois-Rivières	ı	ı	1	1	ı	ı	1	ı		i	ı	1	ı	ı	ı	ı	1	1
Total	1	1	ı	-	45	264	4	95	499	ı	1	,		1	1	2	140	763

Montant (\$000) Total Nombre d'unités Nombre de prêts TABLEAU No 5—PRÊTS DIRECTS NETS APPROUVÉS, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite) Montant (000\$) 17-1 Partie III Article 31A Habitation rurale Nombre d'unités t + 1 + 1 $I \quad I \quad I \quad I \quad I$ 1 1 1 1 1 Nombre de prêts 1 1 1 1 1 Compagnies à di-videndes limités Montant (000\$) 1112 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Nombre d'unités \_ \_ 12 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Nombre de prêts 111 1 1 1 1 1 1 1 1 1.1 Montant (\$000) 1111 1111 11 11 Article 31A Assurance loyer Nombre d'unités Nombre de prêts Montant (\$000) 1 - 1 - 1I - I - I - I - I1 1 1 - 1 - 1 - 1Article 31A Location Nombre d'unités 1 1 1 I - I - I - I1 1 1 3 1 1 1 Nombre de prêts I - I - II = I = I = I1 1 1 1 1 Montant (\$000) 13 12 2369 Propriétaires Nombre d'unités Nombre de prêts Bow Valley, Alta
Bromptonville, P.Q.
Burnaby, C.B.
Campbell River (Vancouver Island), C.B.
Carleton-sur-Mer (Bonaventure Co.), P.Q.
Cumberland (Russel Co.), ville), P.Q.
Dysart, Sask
East Broughton (Beauce
Co.), P.Q.
East Ferry (Digby Co.), Amos, P.Q.
Avonlea, Sask
Bashaw, Alta
Beaupré (Montmorency
Co.), P.Q.
Backville (Halifax Co.), Dunham Parish (Cowans Dolbeau, P.Q.
Donnaconna, P.Q.
Drummondville, P. Localité Autres Localités Devon, Alta

5.5

Montant (\$000) Total Nombre d'unités ကည္က 2 Nombre de prêts \_ ღ ∞ 20 -٣ TABLEAU No 5—PRÊTS DIRECTS NETS APPROUVÉS, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite) Montant (\$000) 1 1 Partie III Article 31A Habitation rurale Nombre d'unités | | " I - I - I - I1 1 1 1 Nombre de prêts I - I - I - I1 1 Article 9
Compagnies à dividendes limités Montant (\$000) 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1.1 1.1 Nombre d'unités  $1 \quad 1 \quad 1$ 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Nombre de prêts 1 1 1 1 1 1 1 I = I1 1 1 1 1 1.1 1 - 1Montant (\$000) 1 5 1111 | | | | 1 | Article 31A Assurance loyer Nombre d'unités 28 1 1 1 1 1 1.1 1 1 1 1 1 1 1 Nombre de prêts 1-1-1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Montant (\$000) 1 1 1 1.1 1.1  $\begin{bmatrix} & 1 & 4 & 1 & 1 \end{bmatrix}$ 1 1 1 1 Article 31A Location Nombre d'unités 1.1.1 1111 1 1 1.1 1 1 1-1 Nombre de prêts 1 1 1 1.1 1.1 1 1 1111 1.1 1 1 Montant (\$000) 4 54 Partie I Article 31A Propriétaires Nombre d'unités 10 - 0 36 Nombre de prêts 2 8 8 Eckville, Alta
Edson, Alta
Erickson (Kootenay), C-B
Estrourt (Témiscouata
Co.), P.Q.
Granby, P.Q.
Grande-Baie (Chicoutimi)
P.Q.
Grenfell, Sask.
Haig Mun. (Foremost),
Alta
Head Twp. (Stonecliffe,
Renfrew Co.), Ont.
Hope, C-B
Joliette, P.Q.
Killaloe, Ont.
Lacombe, Alta Co.), P.Q... La Tuque, P.Q. L'Enfant Jésus (Beauce Junction), P.Q. (Québec Co.), P.Q... Langley Prairie, C.-B... L'Ascension (Québec Localité Autres localités

4 220 186

Montant (\$000) Total d'unités 22 35 Nombre Nombre de prêts 357 TABLEAU No 5—PRÊTS DIRECTS NETS APPROUVÉS, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite) Montant (\$000) 1 1 1 + 1 + 11 1 1  $1 \cdot 1 \cdot 1$ 1 - 1 - 1I - I - IPatrie III Article 31A Habitation rurale Nombre d'unités 1 - 1 - 1 - 11-1-1 1.1.1 1 - 1 - 4 - 1I = I = I1 1 Nombre de prêts 1-1-1-1 1-1-1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Article 9
Compagnies à dividendes limités Montant (\$000) 127 \_\_\_\_\_ 1111 1-1-1 1 1 1  $I \cap I$ Nombre d'unités 1811 1 1  $1 \cdot 1 \cdot 1 \cdot 1$ 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Nombre de prêts 1 1 1 - 1 - 1 - 11 1 1  $1 \cdot 1 \cdot 1$ 1 **--** 1 1 1 1 1 116 Montant (\$000) 1111 93 181 1 | | Article 31A Assurance loyer Partie I Nombre d'unités 22 15 15 32 1 1 1 1 1 1 1 1 1 de prêts I - I - I - II <del>--</del> 1 I - I1 -- -- 1 1 I I Nombre Montant (\$000) 1 1 1 1 1 1 1 1 - 1 - 11 + 1 + 11.4 Article 31A Location Nombre d'unités  $1 \cdot 1 \cdot 1 \cdot 1$ 1 1 I + I + I1 - 1 - 41 - 1 - 11 1 1 Nombre de prêts 1-1 1 1 1 1  $1 \cdot 1 \cdot 1$ 1 - 1 - 1 - 11 1 1 1 1 Montant (\$000) 10 143 6 - 3 401 Partie I Article 31A Propriétaires Nombre d'unités Nombre de prêts Autres localités
Lulu Island (Richmond
Mun.), C.-B........
Maple Ridge Mun., C.-B.
Marathon (Thunder Bay), Méganic, P.Q.
Melfort, Sask.
Minden (Haliburton
Co.), Ont.
Montcton, N.-B.
Mont-Laurier, P.Q.
Neguac (Halifax Co.),
Niagara Falls, Ont.
Nipawin, Sask.
Notre-Dame-du-Bon-Con-P.O.
Oakville, Ont.
Oshawa, Ont.
Penhold, Alta.
Port Hawksbury (Inverness Co.), N.-E. Ont. McAdam (Richmond Co.), N.-E. Meeting Creek, Alta seil (Drummond Co.), Localité Raymond, Al Rigaud, P.Q.

(000\$)

Montant Total Nombre d'unités Nombre de prêts Т TABLEAU № 5—PRÊTS DIRECTS NETS APPROUVÉS, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite) Montant (\$000) 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Partie III Article 31A Habitation rurale Nombre d'unités 1 1 1 1 1 1 Nombre de prêts Ιį I = I = I1 1 1 Article 9
Compagnies à dividendes limités Montant (\$000\$) 1.1.1 I = I1 1 ı 1 1 Nombre d'unités 1.1.1 1 1 1 1.1 de prêts  $1 \quad 1 \quad 1$ 1 1 1 Nombre Montant (\$000) 111 111 Article 31A Assuranced'unités 1 1 1 1.1.1 1-1 Nombre Nombre de prêts 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Montant (\$000) 1 1 1 1 1 1 1 1 Article 31A Location Nombre d'unités I = I1 1 1 Nombre de prêts 1 1 1 + 1 + 1I + I1 1 (000\$)Propriétaires Montant Partie I Article 31A Nombre d'unités Nombre de prêts Rimouski, P.Q.
Rivière-Bleue (Témiscouata Co.), P.Q.
Roberval, P.Q.
St-Benoit Joseph (Amqui) St. Jövite, P.Q.
St. Léonard d'Aston, P.Q.
Ste. Monique (Nicolet
Co.), P.Q.
St. Paul, Alberta.
St. Paul (Cumberland
Co.), N.E. St-Elie d'Orford (Sher-brooke Co.), P.Q.... Ste-Florence (Matane P.Q. St.Bruno, P.Q. St.Coeur de Marie, P.Q. Ste.Croix (Lotbinière Co.), P.Q. Co.), P.Q. St-Hilaire (Rouville Co.), St-Romuald (Lévis Co.), P.Q. St-Sauveur (Terrebonne Localité Autres localités Co.), P.Q

81 81 14

27,460 2,733 Montant (\$000) 5,075 Total d'unités 85 520 Nombre Nombre de prêts 230 626 TABLEAU No 5—PRÊTS DIRECTS NETS APPROUVÉS, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite) Montant (\$000) 15 15 I I I I1 - 118111111 Partie III Article 31A Habitation rurale Nombre d'unités 1 1 1 1 1 1 1-111111 3 'n Nombre de prêts 1 1 1 1 1-1 1-11111 3 1,039 Montant (\$000) Compagnies à dividendes limités 924 ÷ 694 111111181 1 1 1 1 Nombre d'unités <del>1</del>4 <u>4</u> 85 1111112 1 1 1 1 Nombre de prêts 111111-1 S I - I - I- 1 23,784 Montant (\$000) 99/ 1111 11 Article 31A Assurance-loyer Partie I 4,394 Nombre d'unités 135 I - I - I - INombre de prêts 252 ----- $I \quad I \quad I \quad I$ 1.1 Montant (\$000) 264 111111111 1111 1 1 Article 31A Location Nombre d'unités 45 1111 1 1 111111111 Nombre de prêts 1 + 1 + 11 1 2,358 Montant (\$000) 1,028 **c** c c 2 4 Partie I Article 31A Propriétaires Nombre d'unités 238 489 Nombre de prêts 214 365 Ste-Thérèse de Gaspé (Gaspé Co.), P.Q. Sarnia, Ont. Sault Ste-Marie, Ont. Scotstown, P.Q. Ont.
Stoughton, Sask.
Trafalgar Twp. (Halton Co.), Ont.
Twin Butter, Alta
Val d'Or, P.Q.
Vermillion, Alta.
Wadena, Sask. Wateria, Sash Weedon Centre, P.Q. Welland, Ont. Yarmouth, N.-E. Yellowknife, T.N.O. Grand-Total..... Steep Rock (Rainy River), Total..... Localité

# SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

# TABLEAU No 6 PRÊTS NETS APPROUVÉS, PAR GENRE DE MAISON, 1949

Genre de maison	Nombre d'unités	Montant (\$000)
Unifamiliale—1 étage Unifamiliale—1½ étages Unifamiliale—2 étages	8,882 5,875 1,724	48,515 36,162 11,739
Total	16,481	96,416
Jumelée Duplex Triplex Duplex double Rangée de maisons Maison d'appartements Autres	641 805 185 850 339 5,571 32	4,104 3,645 776 4,196 1,294 28,918
Total	8,423	43,083
Grand Total	24,904	139,499

# TABLEAU No 7 PRÊTS NETS APPROUVÉS, SUIVANT LE MONTANT DU PRÊT, 1949

	Pour les propriétaires L.N.H. 1944 Partie I et Article 31A Nombre d'unités	Pour la location L.N.H. 1944 Partie II et Article 31A Nombre d'unités	Pour habitation rurale L.N.H. 1944 Article 31A Nombre d'unités	Nombre total d'unités
Moins de \$3,000 \$3,000—\$3,499	95	147 203	_	186 298
\$3,500—\$3,999	376	325		701
\$4,000—\$4,499 \$4,500—\$4,999	1,396 2,213	473 1,492	1	1,870
\$5,000—\$5,499	3,507	1,567	1	3,705
\$5,500—\$5,999	2,866	1,857	1	5,075 4,723
\$6,000—\$6,499	3,002	320		3,322
\$6,500—\$6,999	1,513	267		1,780
\$7,000—\$7,499	1,410	35		1,445
\$7,500—\$7,999	605	10		615
\$8,000 et plus	1,086	97	1	1,184
Total	18,108	6,793	3	24,904

TABLEAU No 8 ENTREPRISES NETTES APPROUVÉES, ASSURANCE-LOYER, PAR PROVINCE, 1949

Nombre Coût Mombre Cestimatif de parquet régulières maximum prises d'unités (\$000) (pi. car.) (moyenne) (\$000)		118 7,720 53,868 920 4.1 6,485
Province d'u	Terre-Neuve.  Ile du Prince-Edouard  Ile du Prince-Ecosse.  Nouvelle-Ecosse.  Outerio.  Manitoba  Saskatchewan  Alberta.  Colombie-Britannique.	CANADA

TABLEAU Nº 9.—CONSTRUCTION PARACHEVÉE ET DÉPENSES RÉELLES, ACTIVITÉ DIRECTE DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION, DU 1er AVRIL 1941 AU 31 DÉCEMBRE 1949

Année	Entre- prises	Unités d'habi- tation (Nombre)	Autres bâtiments (Nombre)	Habitation (\$000)	Autres bâtiments (\$000)	Développement et autre aménagement des terrains (\$000)	Total (\$000)
1941 (1er avril—déc. 31) 1942 1944 1946 1946 1946 1947 1947	13 20 23 33 63 78 78	1,666 7,635 6,326 1,536 1,556 6,997 5,421 6,934 7,804	447 113 51 8 8 8 8	7,863 21,721 16,938 4,858 9,561 34,314 26,701 49,180 38,635	463 2,794 7,712 2,285 2,28 47 47 39 160	2,364 5,914 5,497 1,927 969 2,179 1,893 4,165 5,233	10,690 30,429 30,147 9,370 10,755 36,540 28,615 53,384 44,028
Total	410	45,930	277	209,771	14,046	30,141	253,958

(1) Les dépenses en 1949, comprennent \$1,255,000, affectés à l'habitation et au développement de terrains, et recouvrables des municipalités et autres ministères du gouvernement. Un autre montant de \$1,867,000 fut dépensé pour les améliorations permanentes dans les entreprises des années précédentes.

APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION, ACTIVITÉ DIRECTE DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION, PAR PROVINCE, 1949 TABLEAU No 10

	Ā	Appropriations	ns	Déj	penses dur	Dépenses durant l'année	4)	Pro	Progrès de la construction, activité directe	s de la construction activité directe	'n,
Province	Non dé- pensées le 31	Approuve vées	Non dé- pensées le 31			Dévelop- pement de terrains	<del></del>	Nombre d'unités en voie de	Nombre	Nombre	Nombre d'unités en voie de
	déc.	cours de		Habi-		et autres	Total	construction	þ	d'unités	construction
	(\$000)	(\$000)		(\$000)	(\$000)	depenses (\$000)	(\$000)	le 31 decembre 1948	com- mencées	para- chevées	le 31 decembre bre 1949
erre-Neuve		388	119	569			569		50		50
le du Prince-Edouard	22		က	46		7	51	53		53	
Nouvelle-Ecosse	3,767		2,152	1,458		157	1,615	281 (²)	116	331	99
Nouveau-Brunswick	2,476	218	292	1,938	36	153	2,127	439	180	453	166
uébec (³)	3,448	7,889	6,410	4,690	123	114	4,927	591	779	616	754
	24,161	10,474	17,945	15,583	-	1,106	16,690	2,655	1,762	3,362	1,055
Manitoba	4,217	4,520	4,192	4,245		8	4,545	851	629	868	582
Saskatchewan	4,470	1,984	3,152	3,099		203	3,302	547	<del>1</del>	669	288
	5,488	2,761	4,097	3,872		280	4,152	650	443	747	346
Colombie-Britannique	13,114	829	8,848	3,432		1,663	5,095	276	517	699	424
CANADA.	61,195	29,063	47,485	38,635	160	3,978	42,773	6,619 (²)	4,906	7,804	3,731

En plus des dépenses susmentionnées, les \$1,255,000 qui furent dépensés en 1949, pour les services et l'amélioration des terrains, sont recouvrables des municipalités. Un montant supplémentaire de \$1,867,000 fut dépensé également en 1949 pour les améliorations permanentes dans les entreprises des années précédentes.  $\odot$ 

(2) Revisé afin d'exclure les unités déménagées de Pictou, N.-E. à Stellarton et Trenton, N.-E.
(3) Progrès de la construction comprend 278 unités en voie de construction le 31 décembre 1948 et parachevées en 1949, et qui furent vendues en vertu des dispositions de l'article 31A.

TABLEAU Nº 11—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION, ACTIVITÉ DIRECTE DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION, PAR LOCALITÉ, 1949

	V	Appropriations	Suc	Dé	penses du	Dépenses durant l'année	61	Pro	grès de la constru activité directe	Progrès de la construction, activité directe	ou,
	Non dé-		Non dé-			Dévelop-		Nombre d'unités			Nombre d'unités
Localités	pensées le 31	Approu-	pensées le 31		Autres	pement de		en voie de	Nombre	Nombre	en voie de
	déc.	cours de	déc.	Habi-	bâti-	autres		le 31	d'unités	d'unités	le 31
	(\$000)	1949 (\$000)	1949 (\$000)	(\$000)	ments (\$000)	dépenses (\$000)	Total (\$000)	décembre 1948	com- mencées	para- chevées	décembre 1949
Régions métropolitaines											
Halifax	3,294		2,012	1,177		105	1,282	171	116	221	99
Hamilton	1,1		129	639			647	55	* **	/11	
Montréal (1)	2 832	6 275	5 485	3 387	123	1 29	3 572	44	13	4	240
Ottawa	3,190	182	2,428	828	1	116	44	173	33	173	23
Québec		1					-			1	
Saint John	1,067	218	-357	1,528	31	83	1,642	205	180	219	166
St. John's	;	388	119	269			269		95		S
Loronto	8118		128	01-		;	0I-	6	3	6	6
Vancouver	10,329	3	7,230	1,588		1,511	3,099	230	324	242	312
Victoria	1,301	628	1,451	468		0 ;	8/4	0.0	103	5,5	3
Windsor	1,501	3,662	1,295	3,/32		136 276	3,868	350	200	777	87 283
willings	210,0	1,220	7,017	3,775		6/7	1,410	10/	670	ر‡٥	705
Total	27,958	15,823	23,776	17,549	154	2,302	20,005	2,374	2,549	2,956	1,967
Autres grandes villes											
Brantford	1,124	369	1,054	\$		35	439	103	<b>4</b>	103	8 <b>4</b> .
Calgary	1,941		541	308,		26,	3,	163	99;	245	æ !
Edmonton	908,	1,862	2,423	1,241		701	1,548	212	158	577	14/
Fort William	849	/25	918	07.9		36	929	84	3	48	3
Kingston			8 2	1		?		`	•	[	
Nitchener	/4/	;	47.	128		33	. 18	ę (	I VOC	6	\$
Kegina	1,960	1,134	1,619	1,454		77:	1,4/5	79	736	561	163
St. Catharines	1/7	1	747	8 7		<b>⊒</b> (	57.7		5		5
Saskatoon	693	0/9	768	401		/9;	408		3	1	3
Sherbrooke	3		\$4	9		- -	<u>`</u>				
Sudbury											
I TOIS-MVICICS											
Total	9,367	4,760	8,112	5,610		405	6,015	069	863	917	636

(1) Progrès de la construction comprend 278 unités en voie de construction le 31 décembre 1948 et parachevées en 1949, et qui furent vendues en vertu des dispositions de l'article 31A.

TABLEAU Nº 11—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION, ACTIVITÉ DIRECTE DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

		Appropriations	, se	7,57	June on the	Dénences dumant l'année		Prog	Progrès de la construction,	constructi	on,
Localités	Non dé- pensées le 31 déc. 1948 (\$000)	Approuves au cours de 1949 (\$000)	Non dé- pensées le 31 déc. 1949 (\$000)	Habi- tations (\$000)	Autres bâti- ments (\$000)	Développement de terrains et autres dépenses (\$600)	Total (\$000)	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1948	Nombre Nombi d'unités d'unité com- mencées chevée	Nombre d'unités para- chevées	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1949
Gités et villes de moins de 30,000 danes Acton, Ont. Ajax, Ont.(1) Amherst, NE Armprior, Ont. Aylmer, P.Q. Barrie, Ont. Belleville, Ont. Brampton, Ont. Brampton, Ont. Campbellior, Ont. Campbellior, Ont. Carleton Place, Ont. Charlottetown, IPE. Chesley, Ont. Chiroutimi, P.Q. Chiroutimi, P.Q. Chiroutimi, P.Q. Colingwood, Ont. Cochrane, Ont. Colourg, Ont. Coverwall, Ont. Conrwall, Ont. Conventile, P.Q. Cowansville, P.Q. Cowansville, P.Q.	214 269 216 361 361 379 379 379 379 379 379 379 379 379 379	1,604 1,604 369 769 1354	255 206 206 31 206 207 207 207 207 207 207 207 207 207 207	1,222 1,222 35 33 163 163 569 226 226 294 294 294 117 117 117 118 118 118		141 25 25 133 6 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	239 239 239 239 239 239 239 239 239 239	100   103   103   103   103   104   104   105			201   12   12   12   12   12   12   12

(1) Progrès de la construction comprend 4 unités expérimentales en voie de construction le 31 décembre 1948, dont 3 furent parachevées en 1949.

TABLEAU No 11—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION, ACTIVITÉ DIRECTE DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION, PAR LOCALITÉ, 1949—(suir)

!	A	Appropriations	Su	Déj	penses du	Dépenses durant l'année		Prog	Progrès de la construction, activité directe	constructi directe	ou,
	Non dé- pensées le 31 déc. 1948 (\$000)	Approuvées au cours de 1949 (\$000)	Non dé- pensées le 31 déc. 1949 (\$000)	Habi- tations (\$000)	Autres bâti- ments (\$000)	Dévelop- pement de terrains et autres dépenses (\$000)	Total (\$000)	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1948	Nombre d'unités com- mencées	Nombre d'unités para- chevées	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1949
Cités et villes de moins de 30,000 âmes Cranbrook, CB. Cumberland, CB. Dryden, Ont. Elmira, Ont. Englehart, Ont. Essex, Ont. Exeter, Ont. Exeter, Ont. Fort Erie, Ont. Fort Erie, Ont. Fort Erie, Ont. Fredericton, NB. Galt, Ont. Georgetown, Ont. Georgetown, Ont. Georgetown, Ont. Georgetown, Ont. Georgetown, Cont. Hrespeler, Ont. Ingersoll, Ont. Kamsack, Sask. Kamsack, Sask. Kelowna, CB. Kamsack, Sask. Kelowna, CB. Kirkland File, Ont. Kinherley, CB.	22 22 24 26 690 117 117 86 690 690 137 137 137 142 195 195 195 195 195 195 195 195 195 195	201 205 205 176 369 369 180	422-128848888888888888888888888888888888	160   160		138 5   5   5   5   5   5   5   5   5   5	161 143 143 144 144 165 167 173 187 188 188 189 189 189 189 189 189 189 189	35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 3	30	35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 3	25

TABLEAU No 11—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION, ACTIVITÉ DIRECTE DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

	V	Appropriations	Su	Del	penses du	Dépenses durant l'année	,,	Pro	Progrès de la construction activité directe	constructi directe	uo
Localités	Non dé- pensées le 31 déc. 1948	Approuves au cours de 1949	Non dé- pensées le 31 déc. 1949	Habi- tations	Autres bâti- ments	Dévelop- pement de terrains et autres dépenses	Total	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre	Nombre d'unités com-	Nombre d'unités para-	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre
	(\$000)	(2000\$)	(000\$)	(\$000)	(\$000)	(\$000)	(000\$)	1948	mencées	chevées	1949
Cités et villes de moins de											
Joynov ames Larder Lake, Ont	81		77	=		12	ន	1			1
Leamington, Ont	\$	1	46		1			'		;	
Leduc, Alta	203	10%	22,5	8.5		7 و	083	25	5	125	*
Lethbridge, Alta	\$ 5	<u> </u>	228	72/		5 -	280	3	₹	5	<b>F</b>
Listowel et Palmerston,	2		}	:		•					
Ont	8		8				;	;	1	;	
Lloydminster, Sask	177		56	52			151	9S		8	1
Lucan, Ont.	<b>4</b>		<del>3</del> ;	;		4	4.				-
McGarry, Ont	396		384	12		`	12	}		2	
Meaford, Ont.	3.5		87.7	75.		۲,	790	35		35	
Medicine Hat, Aita	262		010	222		ţ, 4	200	3		3	
Midland, Ont	47		32	?		. 2	7 7				ļ
Moncton, NB.	363		362	7	2		-				1
Moose Jaw, Sask	520	1	98	124		<del>\$</del>	162	95		25	
Napanee, Ont	115		77	98 8			3.	52		3	
Nelson, CB	-12	1	51-	8		<b>-</b> :	- 3	8		5	Ì
New Glasgow, NE.	41.		25	25.		7-	₹.	9		9	
New Liskard, Ont	8		70	25		- :	* :	8		8	
Newmarket, Ont.	711			<u> </u>		<u> </u>	=======================================	2		?	
Niagara Falls et Stamford, Ont	410		8	300		70	320	72		72	
Niagara-on-the-Lake,										,	
Ont	86		13	75		0:	85	52		52	
North Battleford, Sask	165		8	55		11	99	20		20	

TABLEAU No 11—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION, ACTIVITÉ DIRECTE DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Appropriations	suc	Dép	enses dur	Dépenses durant l'année		Prog	grès de la constru activité directe	Progrès de la construction, activité directe	on,
Localités	Non de- pensées le 31 dec. 1948 (\$000)	Approuvées au cours de 1949 (\$000)	Non dé- pensées le 31 déc. 1949 (\$000)	Habi- tations (\$000)	Autres bâti- ments (\$000)	Dévelop- pement de terrains et autres dépenses (\$000)	Total (\$000)	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1948	Nombre d'unités com- mencées	Nombre d'unités para- chevées	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1949
Cités et villes de moins de 30,000 âmes											
Oakville, Ont.	-25		-25								
Orillia, OntOwen Sound, Ont.	318 86		193 58	113		12	125	25 25		25 25	11
Paris, Ont.	\$ \$		23	166		15	15	5		\$	
Penetanguishene, Ont	135		135	9		`	3	3		S	
Penticton, CB	85. 4.5		503	71		24	95	20		20	
Peterborough, Ont	1,522	737	1,169	1,074		16	1,090	146	180	207	119
Ponoka, Alta Portage la Prairie, Man.	62	181	107 59	74		6	<u>4</u> €		25		£ ]
Port Alberni, CB	-10	183	-86 579	278		7.7	300	5	1,5	9	   
Port Hope, Ont.	273	3	138	124		11	135	25	2	22	2
Preston, Ont.	63		61 75	162		02	182	98		6	
Prince George, CB	<u>@</u>		-79	7			7				1
Redcliff, AltaRed Deer, Alta.	145	358	23.5	259		12	272	53	50	%	50
Renfrew, Ont.	180		33	132		15	147	9		\$	
Revelstoke, CB	2,5		4.5	4, 5		2	9 5				
Rouvn, P.O.	နို	275	147	127		-	128		\$		8
St. Mary's, Ont.	36	ļ	8;	1		;	8	1		:	•
St. Thomas, Ont	<b>∞</b>	-    -	65	_		_ 	77	- 51		51	

TABLEAU No 11—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION, ACTIVITÉ DIRECTE

(1) Revisé afin d'exclure les unités déménagées de Pictou, N.-E. à Stellarton et Trenton, N.-E.

TABLEAU N₀ 11—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION, ACTIVITÉ DIRECTE DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

	A	Appropriations	ns	Dé	oenses du	Dépenses durant l'année	1	Prog	Progrès de la construction, activité directe	sonstruction directe	'n,
Localités	Non dé- pensées le 31 déc. 1948 (\$000)	Approuves au cours de 1949 (\$000)	Non dé- pensées le 31 déc. 1949 (\$000)	Habi- tations (\$000)	Autres bâti- ments (\$000)	Dévelop- pement de terrains et autres dépenses (\$000)	Total (\$000)	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1948	Nombre Nombre d'unités com- mencées chevées	Nombre d'unités para- chevées	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1949
Cités et villes de moins de 30,000 âmes Wheatley, Ont Wingham, Ont Woodstock, NB. Woodstock, Ont Yorkton, Sask.	8 127 120 408 386	29	8 32 120 61 159	100		24 31 20	124 347 227	48 78 89		48   80   89	
Total	23,870	8,480	15,597	15,476	9	1,271	16,753	3,555 (1)	1,510	3,931	1,128
CANADA	61,195	29,063	47,485	38,635	160	3,978	42,773	6,619 (1)	4,916	7,804	3,731

(1) Revisé afin d'exclure les unités déménagées de Pictou, N.-E. à Stellarton et Trenton, N.-E.

## SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

## TABLEAU No 12 LOGEMENTS À LOYER EN VENTE ET VENDUS, PAR PROVINCE, 1949

	Nombre	Nombre	Unités ven	dues en 1949
Province	d'unités en vente 1946–1949	d'unités vendues 1946–1948	Nombre	Prix d'achat (\$000)
Terre-Neuve				
Nouvelle-Ecosse. Nouveau-Brunswick.	1,089 456	380 350	578	2,049
Québec Ontario		1,149 1,291	525 1,239	3,057 3,925
Manitoba Saskatchewan	175 825	42 127	1,239	31 579
Alberta . Colombie-Britannique.		248 1,723	49 471	253 1,593
CANADA		5,310	3,009	11,487

TABLEAU No 13 LOGEMENTS À LOYER EN VENTE ET VENDUS, PAR LOCALITÉ, 1949

	Nombre	Nombre	Unités ven	dues en 1949
	d'unités en vente 1946–1949	d'unités vendues 1946–1948	Nombre	Prix d'achat (\$000)
Régions métropolitaines Halifax. Hamilton London Montréal Ottawa. Québec. Saint John St. John's Toronto Vancouver. Victoria Windsor	508 120 685 150 386 256 ——————————————————————————————————	296 ————————————————————————————————————	186 6 302 21 57 ———————————————————————————————————	1,661 25 2,227 69 309 ——————————————————————————————————
Winnipeg	5,820	1,465	1,049	5,900
Autres grandes villes Brantford Calgary Edmonton Fort William Kingston Kitchener Regina St. Catharines Saskatoon Sherbrooke Sudbury Trois-Rivières	200 104 331 326 413 100 450	64 233 270 ———————————————————————————————————	76 9 40 17 290 9 81 —	230 63 191 42 926 48 347 —
Total	1,981	613	524	1,862

## TABLEAU No 13 LOGEMENTS À LOYER EN VENTE ET VENDUS, PAR LOCALITÉ, 1949—suite

	LOCALITE,		Unités van	lues en 1949
	Nombre d'unités	Nombre d'unités	Offices vend	iues en 1949
Localité	en vente	vendues		Prix d'achat
	1946–1949	1946-1948	Nombre	
01/2 1 1/1 1 20 000 1	1740-1747	1940-1940	Nombre	(\$000)
Cités et villes de moins de 30,000 âmes	10			
Amaville	10	9		
Amherst	93	54	36	90
Arvida	358	358		
Beauharnois	100	49	8	25
Bow Island	15 3	15		
Bridgewater Brockville	52		3 2	22
Brownsburg	56	31		13
Campbellford	5		22 2	69
Cap de la Madeleine	100	3	21	13
Chatham	145	48		68 7
Chatham	100	17	1 9	27
Collingwood	50		13	36
Cornwall	50	19	21	64
Dieppe	200	200	21	04
Fort Erié	241	89	56	159
Galt	50	35	4	139
Jonquière	124	21	9	28
Kamloops	100	40	49	172
Kelowna	100	43	24	83
La Tuque	75	37	11	35
Liverpool	50	30	9	24
Midland	50	7	17	55
Moose Jaw	200	7Ó	37	134
Nobel	91	9 <u>1</u>		
New Glasgow	136		45	123
Niagara Falls	247		105	317
Orillia	96	61	18	55
Oshawa	50		ĨĬ	34
Parry Sound	42		30	86
Penticton	100	88	6	24
Peterborough	659	335	155	569
Pictou	299		299	128
Port Arthur	150	54	23	86
Prince Rupert	523	506	17	22
Renfrew	69	31	14	39
Rimouski	_5			
Rock Island	50	6		
St-Georges de Beauce	21		<del></del>	
St-Louis de Courville	10		<del></del>	
St-Paul l'Ermite	37	37		
Sarnia	328	147	34	161
Sault Ste. Marie	200	80	27	82
Sea Island	301	226	27	77
Sorel	350	318	17	49
Transcona	50	22		
Valleyfield	100	10		101
Ste-Thérèse	100		33	101
Wallaceburg	50 25	21	4	11
Waterloo, P.Q	25 75 <b>4</b>	13	7 185	21 510
Welland Woodstock	35		183	43
Yorkton	75	11	13	50
Total	7,190	3,232	1,436	3,725
Grand Total	14,991	5,310	3,009	11,487

TABLEAU Nº 14 LOGEMENTS À LOYER ADMINISTRÉS PAR LA SOCIÉTÉ (¹), LE 31 DÉCEMBRE 1949

	Unit	Unités uni-familiales	iliales	Cu	Unités collectives	ıves	Unit	Unités transformées	mées	Tout	Toutes les entreprises	prises
Province	Total	Occupées par les ex-mili- taires	Vacantes	Total	Occupées par les ex-mili- taires	Vacantes	Total	Occupées par les ex-mili- taires	Vacantes	Total	Occupées par les ex-mili- taires	Vacantes
Terre-Neuve Ile du Prince-Edouard Nouvelle-Ecosse Nouveau-Brunswick Ontario Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie-Britannique	29 1,653 1,277 3,819 19,163 3,208 2,830 2,830 2,669 3,719	29 949 1,265 2,988 14,611 3,208 2,633 3,399	1 0 4 8 4     4 62	17 205 537 532 106 371	205 205 529 529 103 364					29 1,670 1,482 4,693 20,033 3,216 2,830 2,830 4,565	29 964 1,470 3,682 15,339 3,213 2,826 2,784 2,784 4,086	1
CANADA	38,367	31,908	136	1,768	1,736	5	1,213	749	10	41,348	34,393	151

(1) Ces chiffres ne comprennent pas les unités vendues ni les unités du programme de transformation de maison dont la Société avait annulé le bail et dont elle n'avait pas reçu le paiement en date du 31 décembre 1949.

TABLEAU No 15—REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES DE LOGEMENTS À LOYER, PAR PROVINCE, 1949

Description	Ţ	Ile du	Nou-	Nouveau			Mani	Contract		Colombie-	٠
LIOVINCE	Neuve		Ecosse	wick	Québec Ontario	Ontario	toba	chewan	Alberta	nique	CANADA
Revenus bruts (\$000)		,	,	,			;		,		
"Staff Hames" of Colorente		12.3	568.5	6.705	1,990.2	6,756.4	<b>264</b>	834.6	915.5	1,831.8	14,381.3
Revenus de Ajax						173.8					173.8
Total	1	12.3	568.5	6.702	1,990.2	7,474.3	964.1	834.6	915.5	1,831.8	15,099.2
Moins redressements des revenus											•
rapportes en 1948 (non alloues) Grand Total	1 1										15.097.8
Dépenses (\$000)											
Éntretien des propriétés:											
(a) Salaires et matériaux	1		58.2	40.4	318.4	744.6	43.3	75.8	55.4	308.3	1,644.4
(b) Eclairage, chauffage, electri-	1		_	7 23	106.2	•	1 0	-	77	101	4 772
(c) Dénences extraordinaires			. «	. [	3.		3.5	4 69	3	33.7	237.8
(d) Divers	1	1	0.0	1.7	99.5	76.2	3.2	2.6	2.1	. 5.99	254.8
Coûts d'exploitation des "Staff											
Houses" et Cafeterias	1					465.7					465.7
Coût d'exploitation de Ajax		;		'		174.1	3		;		174.1
Services municipaux	I	2.1	28.7	58.0	210.2			6.,	10/ 4:4	124.9	1,520.5
Provision pour pertes par l'incendie	1	-	4. x	7.7	9.		2.7	J	5.1	y.3	89.4
recouvrables	1		ε.	ω	6.3	4.6	7.	6.	ε.	7.3	20.7
Total		2.2	132.9	126.8	749.8	2,480.2	196.2	231.8	193.6	671.3	4,784.8
Plus: Dépenses non allouées de											;
1949	l										54.0
Plus: Redressements des revenus											3 70
rapportes en 1740 (non alloues).											4.875.3
D		101	135 6	201 1	1 240 4	1 000 1	0 676	0 007	771 0	1 160 5	10 314 4
Moing redressements note		10.1	0.65	301.1	1,270.1	1,774.1	7: 10	0.78	(17)	1,100	91.5
Revenu net (\$000)											10,222.5
Nombre d'unités d'habitation	I	29	1.670	1.482	4.693	20.033	3.216	2.830	2.830	4.565	41.348

TABLEAU No 16—REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATIONS DES ENTREPRISES DE LOGEMENTS À LOYER, PAR LOCALITÉ, 1949

Régions métropolitaines	Hali- fax (¹)	Ham- ilton (2)	dop e	Mont- réal (*)	Ot- tawa (6)	) နှင့် နှင့်	Saint- John	St. John's	Tor- onto	Van- couver	Vic- toria (10)	Wind- sor	Win- nipeg (u)	Total
Revenus bruts (\$000) Loyer. "Staff Houses" et Cafeterias Revenus de Ajax.	398.4	618.3 500.5	227.0	227.01,388.8	637.6 226.0 43.6	226.0	233.9	111	591.0	591.01,050.0	339.3	339.31,116.5	851.2	851.2 7,678.0
Total	398.4	398.41,118.8	1	227.0 1,388.8	681.2	226.0	233.9		591.0	591.0 1,050.0	339.3	339.3 1,116.5	851.2	8,222.1
Dépenses (\$000) Entretien des propriétés: (a) Salaires et matériaux (b) Eclairage, chauffage, électricité	37.1	47.0	32.8	216.3	94.2	41.6	32.1	1	69.4	213.0	59.6	114.3	35.3	992.7
et eau. (c) Dépenses extraordinaires.	8.0 1.6	8.4  10.4	9.1	88.1	51.3 20.1	17.6 33.2	23.6		19.8	92.5 15.8 51.2	22.7	1.0 46.7 4.1	31.6	336.3 102.1 214.0
Cout of exploitation des Stan Houses' et Cafterias	38.2	429.1 27.5 4.2	27.4	 147.8 6.1	36.6	25.8	24.3 1.1		98.1	82.4 5.0	20.1 1.8	135.8	97.1	465.7 797.5 45.4
Provision pour les loyers non- recouvrables	.2	Τ.	.5	5.0	2	.2	6.	I	9.	5.2	œ	-3:	9.	13.8
Total	89.1	526.7	74.0	524.3	277.6	119.3	82.4		207.4	465.1	117.5	309.3	1	174.8 2,967.5
Revenu net (\$000)	309.3	592.1	153.0	864.5	403.6	106.7	151.5	1	383.6	584.9	221.8	807.2		676.4 5,254.6
Nombre d'unités d'habitation 1,317	1,317	2,114		760 2,968 1,477	1,477	538	685		1,560	2,369	825	3,580	2,841	21,034

(1)—Y compris Liverpool.
(2)—Y compris Dundas et Oakville.
(3)—Y compris Ingersoll, Lucan, St. Thomas et Woodstock.
(4)—Y compris Brownsburg, Cap de la Madeleine, La Tuque, La Lac à la Tortue, Ste-Thérèse et Trois-Rivières.
(5)—Y compris Aylmer et Cornwall.

(\*)—Y compris St-Georges de Beauce.
(7)—Y compris Woodstock.
(8)—Y compris Brampton, Malton, Newmarket, Oshawa et Uxbridge.
(9)—Y compris Sea Island.
(10)—Y compris Lake Cowichan.
(11)—Y compris Lake Transcona.

TABLEAU No 16—REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES DE LOGEMENTS À LOYER, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

Autres grandes villes	Brant ford	Cal- gary	Ed- mon- ton	Fort Wil- liam	King- ston	King- Kitch- ston ener (4) (5)	Re- gina	St. Catha- rines (6)	Saska- toon	Sher- brooke (8)	Sud- bury	Trois- Riviè- res	Total
Revenus bruts (\$000) Loyer. "Staff Houses" et Cafeterias Revenus de Ajax.	258.4	326.5	429.2		149.2 152.5	341.7	251.4	347.8	253.5	92.7	111	111	2,602.9
Total	258.4	326.5	429.2	149.2	152.5	341.7	251.4	347.8	253.5	92.7		1	2,602.9
Dépenses (\$000) Entretien des propriétés:  (a) Salaires et matériaux.  (b) Éclairage, chauffage, électricité et eau (c) Dépenses extraordinaires.  (d) Divers.  Coûts d'exploitation des "Staff Houses" et Cafeterias.  Coût d'exploitation de Ajax.  Services municipaux.  Provision pour les loyers non-recouvrables.	35.8 7.1 7.6 7.6 1.4.3 1.5.1 1.5.3	9   9   1.9	23.3 23.3 1.2 2.2 2.2 2.2	14.5   1.1   181   9.	35.7 33.4 222.9 8.2 8.2 46.5	43.9 5.4 1.4 1.4 1.6 1.6	29.4	25.4 	22.22 58.1 .8 .8 .8 .7	4. 6 2. 2 7. 9 7. 5 1.	1111 1111		270.4 33.9 86.3 25.7 286.5 15.0
Total	9.99	48.3	124.7	35.0	117.7	8.06	57.0	48.0	109.4	22.2	}	1	719.7
Revenu net (\$000).	191.8	278.2	304.5	114.2	34.8	250.9	194.4	299.8	144.1	70.5	1	ı	1,883.2
Nombre d'unités d'habitation	751	1,067	1,184	438	294	930	876	1,168	747	249		I	7,704

(1)—Y compris Paris.
(2)—Y compris Leduc, Red Deer et Wetaskiwin.
(3)—Y compris Port Arthur.
(4)—Y compris Brockville et Napanee.

(\*)—Y compris Acton, Elmira, Fergus, Georgetown, Guelph et Waterloo.
(\*)—Y compris Grantham, Merritton, Niagara-on-the-Lake et Thorold.
(7)—Y compris Sutherland.
(\*)—Y compris Rock Island, St-Joseph de Sorel et Waterloo.

TABLEAU No 16—REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES DE LOGEMENTS À LOYER, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

Cités et villes de moins de 30,000 âmes	Ajax	Am- herst	Bran- don	Camp- bellton	Char- lotte- town	Chicou- Colling- Court- timi wood enay	Colling- wood (2)	Court- enay	Cow- ans- ville (3)	Cum- ber- land	Sala- berry (*)
Revenus bruts (\$000)  Loyer. "Staff Houses" et Cafeterias Revenus de Ajax.	217.3	32.2	74.6	42.2	12.3	55.1	158.4	0.9	5.3	10.2	80.5
Total	391.1	32.2	74.6	42.2	12.3	55.1	158.4	0.9	5.3	10.2	80.5
Entretien des propriétés:  (a) Salaires et matériaux  (a) Salaires et matériaux  (b) Eclairage, chauffage, électricité et eau.  (c) Dépenses extraordinaires.  (d) Divers.  Coûts d'exploitation des "Staff Houses" et Cafeterias.  Coût d'exploitation de Ajax.  Services municipaux.  Provision pour pertes par l'incendie.  Provision pour fes loyers non-recouvrables.  Total.  Revenu net (\$000).	21.2 .4 .4 .4 .174.1 59.9 5.89 5.89 5.89 5.89 5.89 7.80 720	4.6 .3 .2.1 .2.2 .2.0 .25.0	1.2 	1.4 	2.1 2.2 2.2 2.9	4.4 2.0 2.0 14.4 4.4 4.6 43.6	18.0 5 5 3 3 3 3 3 3 4 468		.6  .1.9 .1.9 .1.0 .1.0 .1.0 .1.0 .1.0	4.	35.9 

(1)—Y compris Jonquière. (2)—Y compris Chesley, Meaford et Owen Sound.

(3)—Y compris Farnham. (4)—Y compris Beauharnois.

TABLEAU No 16—REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES DE LOGEMENTS À LOYER, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

Cites et vines de moins de 30,000 âmes	den (1)	Fernie	Fort Erié	Fort Frede- Frances ricton	Frede- ricton	Frede- Gerald- ricton ton		Kel- owna Kenora	Kim- berley (2)	land Lake	ming- ton
Revenus brus (\$000) Loyer. "Staff Houses" et Cafeterias Revenus de Ajax.	29.7	17.9	51.6	7.7	138.1	34.5	29.0	13.4	58.7	174.1	155.9
Total.	29.7	17.9	51.6	7.7	138.1	34.5	29.0	13.4	58.7	174.1	155.9
	11.0	11.4	2.5	S.	4.0	1.2	8.1	7	1.3	21.6	17.5 17.5 23.8 23.8 8.8 .8 .1 .1 .1

(1)-Y compris Sioux Lookout.

(3)-Y compris Cochrane, Englehart, Larder Lake, Kearns et Timmins.

<sup>(2)-</sup>Y compris Cranbrooke.

<sup>(4)-</sup>Y compris Chatham, Essex, Tilbury et Wheatley.

(3)-Y compris Stamford.

(2)-Y compris Stellarton et Trenton.

(1)-Y compris Redcliff.

TABLEAU No 16—REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES DE LOGEMENTS À LOYER, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

Cités et villes de moins de 30,000 âmes	Leth- bridge	Lloyd- minster	Medi- cine Hat (1)	Mel- ville	Monc- ton	Moose Jaw	Nan- aimo	Nelson	New Glas- gow(²)	Niagara North Falls Battle- (3) ford	North Battle- ford
Revenus bruts (\$000) Loyer. "Staff Houses" et Cafeterias. Revenus de Ajax.	82.8	6.7	77.0	22.6	93.7	104.8	12.9	16.9	75.3	110.7	6.04
Total	82.8	6.7	77.0	22.6	93.7	104.8	12.9	16.9	75.3	110.7	40.9
Dépenses (\$000) Entretien des propriétés:  (a) Salaires et matériaux (b) Eclairage, chauffage, électricité et eau. (c) Dépenses extraordinaires (d) Divers. Coûts d'exploitation des "Staff Houses" et Cafeterias. Coût d'exploitation de Ajax Services municipaux Provision pour pertes par l'incendie. Provision pour les loyers non-recouvrables.  Total.  Revenu net (\$000).	1.2 1	11.1	1	4	2.9	13.7 .8 .7 .7 .20.7 .84.1	4.8 3.7 1.8 1.8 10.9	1.4	8.7 .1 .7 .5 .9 .9 .9 .1 .1 .1 .1 .1 .1 .2 .3 .3 .3 .3 .3 .3 .3 .3 .3 .3 .3 .3 .3	7.3	. 2
Nombre d'unités d'habitation.	304	50	275	75	300	342	22	50	259	364	150

TABLEAU No 16—REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES DE LOGEMENTS À LOYER, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

Cités et villes de moins de 30,000 âmes	North Bay	Orillia (2)	Parry Sound (3)	Pentic- Peter- ton borough	Peter- borough Pictou	Pictou	Portage la Prairie	Port Alberni	Preston (6)	Prince Albert	Prince Prince Albert George
Revenus bruts (\$000) Loyer. "Staff Houses" et Cafeterias. Revenus de Ajax.	37.1	78.3	32.4	43.5	313.3	62.6	38.3	52.2	73.8	70.2	31.9
Total	37.1	78.3	32.4	43.5	313.3	62.6	38.3	52.2	73.8	70.2	31.9
Entretien des propriétés:  (a) Salaires et matériaux.  (b) Eclairage, chauffage, électricité et eau.  (c) Dépenses extraordinaires.  (d) Divers.  Coûts d'exploitation des "Staff Houses" et Cafteerias.  Coût d'exploitation de Ajax.  Services municipaux.  Provision pour pertes par l'incendie.  Provision pour les loyers non-recouvrables.	5.5	6.4 6.8 6.8	5.1 8.1 .3 .3 .2.0	4.	39.7 	8.	9.6	1.6	6.1	8. 4. 111 4. 4. 4. 4. 4. 4. 4. 4. 4. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5.	4.         2 e i z i
Total	10.8	12.3	16.0	2.4	79.0	17.0	10.7	20.7	11.1	23.2	8.0
Revenu net (\$000)	26.3	66.0	16.4	41.1	234.3	45.6	27.6	31.5	62.7	47.0	23.9
Nombre d'unités d'habitation.	106	255	114	110	887		125	150	256	250	100

(4)—Y compris Cobourg, Lindsay et Port Hope. (6)—Y compris Galt et Hespeler.

<sup>(1)—</sup>Y compris New Liskeard.

(2)—Y compris Bracebridge, Gravenhurst, Midland et Penetanguishene

(3)—Y compris Nobel.

TABLEAU No 16—REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES DE LOGEMENTS À LOYER, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

		177.6	103.1	68.3	232.3			ဍ	<b>(</b>
propriétés:			103.1	68.3		9.4	29.1	4.66	91.6
propriétés: 1 4.9 ge, chauffage, électricité et eau	4.6	12.2			232.3	9.4	29.1	99.4	91.6
Cofts d'exploitation des "Staff Houses" et  Cafeterias.  Coft d'exploitation de Ajax.  Services municipaux.  Provision pour les loyers non-recouvrables.  Total.  Total.  Revenu net (\$000).		 6 7 1.0 1.0 1.3 38.2 38.2	. s	11. 1   8.11   8.11   8.65.5	24.7 		4.0	1.6 	8.8 8.8 13.9 17.77

(4)—Y compris Clinton, Exeter, Goderich, Listowel, Palmerston, St. Mary's, Walkerton et Wingham.
(5)—Y compris Belleville, Campbellford et Stirling.
(6)—Y compris Kamloops et Revelstoke. (4)—Y compris Arnprior et Pembroke. (2)—Y compris Wallaceburg. (3)—Y compris Çarleton Place et Perth.

TABLEAU No 16—REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES DE LOGEMENTS À LOYER, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

		•			
Cités et villes de moins de 30,000 âmes	Welland (1)	Weyburn	Yorkton	Total	CANADA
Renenus bruts (\$000)  Loyer. "Staff Houses" et Cafeterias. Revenus de Ajax.	222.8	22.1	53.0	4,100.4 173.8	14,381.3 544.1 173.8
Total	222.8	22.1	53.0	4,274.2	15,099.2
Moins redressements des revenus rapportés en 1948 (non alloués)			,		1.4 15,097.8
Entretien des propriétés:  (a) Salaires et matériaux.  (b) Eclairage, chauffage, électricité et eau.  (c) Dépenses extraordinaires.  (d) Divers.  Coûts d'exploitation des "Staff Houses" et Cafeterias.  Coûts d'exploitation de Ajax.  Services municipaux.  Provision pour les loyers non-recouvrables.  Total.  Total.  Plus: Dépenses non allouées de 1949.  Plus: Redressements des revenus rapportés en 1948 (non alloués).  Total.  Revenu net avant redressement (\$000).	35.6 32.3 32.3 1.5 70.0	3.4	6.7 6.7 9.9	381.3 7.2 49.4 15.1 174.1 436.5 29.0 5.0 1,097.6	1,644.4 377.4 237.8 254.8 254.8 465.7 174.1 1,520.5 89.4 20.7 4,784.8 54.0 54.0 36.5 4,875.3 10,314.4
Nombre d'unitès d'habitation	286	?	<u>R</u>	12,610	41,348

(1)-Y compris Crowland.

TABLEAU No 17
DÉPENSES POUR LES RECHERCHES SUR LE LOGEMENT ET
L'AMÉNAGEMENT DES COLLECTIVITÉS, 1946-1949

Genre de dépenses	1946 \$	1947 \$	1948 \$	1949 \$
Société centrale d'Hypothèques et de Logement Recherches économiques et connexes	45,656	92,648	99,837	99,649
Enquêtes sur l'habitation rurale	2,996 17,305 2,923	65,417 34,182 41,427	10,877 5,986 30,079	92,966 2,296 9,738
Total	68,880	233,674	146,779	204,649
Octrois aux autres ministères du gouvernement et aux institutions Recherches économiques et connexes. Enquêtes sur l'habitation rurale. Recherches architecturales. Aménagement des collectivités. Services de renseignement.		33,330 11,222 88,201	24,345 34,889 78,398	7,853 32,043 5,800 50,567
Total	91,495	132,753	137,632	96,263
Société centrale d'Hypothèques et de Logement et octrois aux autres ministères du gouvernement Recherches économiques et connexes. Enquêtes sur l'habitation rurale. Recherches architecturales. Aménagement des collectivités. Services de renseignement.	2,996 69,662	125,978 76,639 122,383 41,427	124,182 34,889 10,877 84,384 30,079	107,502 32,043 98,766 52,863 9,738
Grand Total	160,375	366,427	284,411	300,912

## PARTIE II AUTRE ACTIVITÉ DANS LE DOMAINE DE L'HABITATION

TABLEAU No 18—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION: LOGEMENTS POUR LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, PAR PROVINCE, 1949

	V	Appropriations	su	Déper	nses au co	Dépenses au cours de l'année	née	Pro	Progrès de la construction	constructi	uol
Province	Non dé- pensées le 31 déc. 1948 (\$000)	Approuvées en 1949 (\$000)	Non dé- pensées le 31 déc. 1949 (\$000)	Habi- tations (\$000)	Autres bâti- ments (\$000)	Dévelop- pement de terrains et autres dépenses (\$000)	Total (\$000)	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1948		Nombre Nombre d'unités d'unités com- mencées chevées	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1949
Terre-Neuve.  Ile du Prince-Edouard.  Nouvealle-Ecosse.  Ouveau-Brunswick.  Québec.  Manitoba  Saskatchewan.  Alberra.  Colombie-Britannique.  Yukon, Territoires du Nord- Ouest et Labrador.		242 1,422 2,376 946 2,094 16,653 4,851 2,886 7,230 3,635	-38 672 902 453 1,797 11,514 3,505 3,219 5,851 1,579	280 683 1,300 437 245 4,533 1,262 1,262 1,181 2,056		174   174   174   52   52   66   84   84   81   198	280 750 1,474 493 5,139 1,346 627 1,379		22 150 240 100 1,177 484 249 264 264	20	22 150 220 100 100 1,177 484 484 484 249 249 264
CANADA		43,295	29,454	12,569		1,272	13,841		3,005	49	2,956

TABLEAU No 19—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION: LOGEMENTS POUR LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, PAR LOCALITÉ, 1949

•											
	A	Appropriations	sus	Dé	benses du	Dépenses durant l'année		Prog	Progrès de la construction, activité directe	constructi directe	on,
		Approu-				Dévelop- pement de		Nombre d'unités en voie de			Nombre d'unités en voie de
Localité	le 31 déc.	vées au cours de	le 31 déc.	Habi-	Autres bâti-	terrains et autres		construction le 31	Nombre d'unités	Nombre d'unités	construction le 31
	1948 (\$000)	1949 (\$000)	1949 (\$000)	tations (\$000)	ments (\$000)	dépenses (\$000)	Total (\$000)	décembre 1948	com- mencées	para- chevées	décembre 1949
Albro Lake (Halifax Co.),		309	157	4		∞	152		98		30
Bagotville, P.Q. Barriefield. Ont		1,158	1,157	149		2   05	199		75		74
Belmont Park, (Esqui- malt), CB.		3,120	3,088	2		30	32			ĺ	ļ
John's), Nfid		29	72	29		1 1	29		4		4
Camp Borden, Ont.		2,923	1,675	1,157		16	1,248		292		292
Canadian Service College (Esquimalt), CB		222	141	92		2	78		50		20
Centralia, Ont		1,288	628 453	574 437		% 26 26	6 6 6 6 6		135		£ 23
Chilliwack, CB.		1,348	851	248		27.8	497		8.2		950
Cornwallis (Annapolis		1 065	396	885		3 - 2	699		: 10	10	2 20
Currie Barracks (Calgary),		2,350	2.053	287		10	297		102		102
Currie Field (Calgary),		456	, \$8°	151		¢	152		50		50
Esquimalt, CB Gloucester (Carleton Co.), Ont		119	82	7,4 78		6	37		12		12
Greenwood (King's Co.), NE.		886	349	995		73	639		100	10	8
Kenna's Hill (St. John's), Terre-Neuve		213	-38	251			251		22		22

TABLEAU № 19—APPROPRIATIONS, DÉPENSES ET PROGRÈS DE LA CONSTRUCTION: LOGEMENTS POUR LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, PAR LOCALITÉ, 1949—(suite)

	<del></del>							
uoi	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1949	884888	35 300 150 165	85		190	2,956	Dawson City,
Progrès de la construction activité directe	Nombre d'unités para- chevées		1111		1	29	49	Aklavik, I Goose Bay
grès de la constru activité directe	Nombre d'unités com- mencées	25 25 26 26 26 26 26 27	35 300 150 165	85		219	3,005	nme suit: . Route et
Pro	Nombre d'unités en voie de construction le 31 décembre 1948					}		du Nord, con West Staging
	Total (\$000)	174 1,103 241 251 269 296	255 851 750 550	14 244	75	2,056	13,841	s isolés North
Dépenses durant l'année	Dévelop- pement de terrains et autres dépenses (\$000)	24 59 61 61 27 36 52	47 53 67 81	12	75	-	1,272	aux endroit ellowknife,
penses du	Autres bâti- ments (\$000)							s mariés, ehorse, Y
Dé	Habi- tations (\$000)	150 1,044 180 224 533 244	208 798 683 469	240		2,056	12,569	k militaire ells, Whit
'ns	Non dé- pensées le 31 déc. 1949 (\$000)	828 1,326 1,605 726 1,351 640 1,038	2,243 672 1,791	536	175	1,579	29,454	éservés au Norman W
Appropriations	Approuvées au cours de 1949 (\$000)	1,002 2,429 1,846 977 1,920 936 1,038	329 3,094 1,422 2,341	14 780	250	3,635	43,295	ogements r file 1202, ]
A	Non dé- pensées le 31 déc. 1948 (\$000)				1			ction de l Smith, N
	Localité	Namao, Alta. Petawawa, Ont. Picton, Ont. Rivers, Man. Rockcliffe (Ottawa), Ont. Sr-Hubert, P.Q. Saanich, CB.	Shilo, Man. Summerside, IPE. Trenton, Ont.	Vinnipeg, Man	Camp Borden, Ont	Ouest, et Labrador (1)	CANADA	(1) Dépenses pour la construction de logements réservés aux militaires mariés, aux endroits isolés du Nord, comme suit: Aklavik, Dawson City, Mayo, Fort Nelson, Fort Smith, Mile 1202, Norman Wells, Whitehorse, Yellowknife, North West Staging Route et Goose Bay.

TABLEAU Nº 20 DEMANDES APPROUVÉES POUR UNE DOUBLE DÉPRÉCIATION DES PROJETS D'HABITATION À LOYER, 1949

	Total (\$000)	41 41,598 2,798 648 648 -73	18,174
imatifs	Equipement c- et autre (\$000)	887 837 999 999	1,370
Coûts estimatifs	Construction (\$000)	38 12,869 2,242 5,242 6,44 78	15,783
	Terrain (\$000)	842 156 156 15 15 8	1,021
	Nombre d'unités d'habi- tation	2,164 3,164 3,164 107 107 111	2,656
	Nombre d'entre- prises	9 1 8 7 4   1 1 1	96
	Province	Terre-Neuve. Ile du Prince-Edouard. Ile du Prince-Edouard. Nouvelle-Ecosse. Nouveau-Brunswick. Québec. Ontario. Manitoba. Sasketchewan. Alberta (4). Colombie-Britannique.	CANADA

(1) Ceci représente un projet approuvé en 1948 et qui fut annulé.